BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Revue de la semaine.

Vendredi soir, 11 mars.

Notre marché présente encore un aspect animé. La demande de coton a été bonne à des prix plus fermes et le mouvement considérable dans le tabac. Le marché au sucre et à la mélasse a été lourd et le premier de ces articles a fléchi—La farine est encore ferme et la demande fair—Le maïs a haussé—Le mouvement a été modéré dans les provisions—Nous n'avons pas de variations importantes à signaler dans le fret et le change qui n'a guère varié et s'il a pas été très recherché.

Nous avons publié ce matin les nouvelles apportées par l'Arabia et allant jusqu'au 26 du mois dernier pour Liverpool. Les ventes de la semaine s'étaient élevées à 42,000 balles. A l'ouverture, il y avait baisse de 1/16 @ ⅛ d, mais il y avait une reprise à la hausse à la clôture. Le Fair Orleans était côté à 7⅛ d, et le Middling Orleans à 7 d; cette dernière qualité valait davantage samedi. Le stock à Liverpool était de 362,000 balles dont 321,000 venaient d'Amérique.

COTON — Arrivé depuis le 4 du courant 34,652 balles. Expédié dans le même espace de temps, pour Liverpool, 34,151 — Bordeaux 11 — Barcelone 6782 — Gênes 1781 — Livourne 465 — Brême 161 — St-Petersbourg 3089 — Maine 91 — Havane 2 — Boston 1986 — Providence 216 — New-York 127, et Baltimore 343 — Ensemble 55,151 balles, faisant une réduction au stock de 20,499 balles et laissant en main, y compris ce qui se trouve à bord des navires non expédiés, un stock de 481,072 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er septembre 1858		29,764
Arrivé la semaine dernière	34,652	
Arrivé précédemment	1,491,082	1,525,734
		1,555,498
Expédié durant la semaine	55,151	
Expédié précédemment	1,019,244	1,074,396
Stock en magasin et à bord de navires non-expédiés ce jour		481,072

La demande de coton fut bonne à l'ouverture et devint meilleure après les nouvelles favorables reçues par les steamships Jura et Europa et annonçant une hausse à Liverpool de ⅛ d dans la semaine expirée le 18 février. Il y eut, jusqu'à mardi, une hausse de ⅛ d dans les qualités middling, et les ventes des trois jours s'élevèrent à 33,500 balles dont 8400 samedi, 13,000 lundi et 11,000 mardi. Il s'est vendu, depuis lors, 11,500 balles mercredi, 23,000 hier et 13,000 aujourd'hui—Ce qui porte les opérations de la semaine à 83,5 0 balles. Marché ferme à la clôture, aux prix suivants:

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur	6 @ 7¼
Ordinaire	8 @ 8¾
Bon ordinaire	9¼@ 10¼
Low Middling	10¾@11
Middling	11¼@11½
Good Middling	12 @12¼
Middling Fair	12¾@12¾
Fair	— @ —

TABAC — Arrivé depuis le 4 de mars, 1236 boucauts. Expédié pendant le même laps de temps, pour Marseilles 36—Brême 246—Malte 64—Cork, etc 90, et New-York 296—Ensemble 1,665 boucauts—Stock en main et à bord de navires non encore expédiés, 20,109 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en main le 1er septembre 1858		29,3 3
Arrivé durant la semaine	1236	
Arrivé précédemment	14,182	15,418
		44,511
Expédié durant la semaine	1465	
Expédié précédemment	22,937	24,402
Stock en magasin et à bord de navires non expédiés ce jour		20,109

Le mouvement continue—Les transactions de la semaine comprennent 2200 boucauts dont 27 Factory Lugs à 4 cts; 23 Planter's do à 5¼, 69 boucauts à 6; 105 à 6½; 93 à 6½; 256 à 7; 50 à 7¼; 21 à 7½; 32 à 7½; 10 à 8½; 5 à 9¼; 120 boucauts de tiges à 1⅛ cts la livre, et le reste à des conditions particulières.

Lugs Factory	3¾@4¼
Planters' Lugs	4½@5¼
Feuille, inférieur à commun	5¼@6¼
Fair	6¾@7
Fine	7 @8
Choix et triage	8¼@9

SUCRE—Le marché au sucre a manqué d'animation cette semaine. L'approvisionnement a été faible et la demande très modérée. Les ventes comprennent à peine 5000 boucauts. Le marché est lourd à la clôture et a fléchi de ¼ @ ⅛ sur les derniers prix.

Inférieur	3½@4¼
Commun	4 @5¼
Fair à Fully Fair	5¼@6¼
Prime et choix	6¾@7¼
Clarifié et raffiné	7¼@10

MELASSE—Demande modérée—Les prix se sont à peine maintenus. Il s'est traité 8500 barils dont la plus grande partie à 27 @ 29 cts la ferme ntée, etc, et 31 @ 32 cts le prime et le choix. La mélasse en demi barils a rapporté 33 @ 35 cts le gallon, suivant la qualité.

FARINE—La demande a été arrêtée par les prix plus élevés pour quelques qualités—Environ 10,000 barils à $6 @ 6 10 et 6 12½ les marques superfine; de bonne qualité à choix et fantaisie, $6 25 @ 6 75 et $7 l'extra, et $4 50 @ 6 75 le baril de commune, fines, etc.

BLÉ—Seule vente annoncée, 455 sacs à $1 10 le rouge et $1 15 le boissonné de blanc.

MAIS—Stock réduit et tendance à la hausse—Les prix sont, depuis quelques jours, de 90 @ 96 cts le boisseau de mélange à blanc et jaune prime—18,000 sacs constituent les ventes de la semaine—La plupart des dernières transactions ont eu lieu en magasin.

AVOINE—5000 à 6000 sacs à 70@77 cts et 75 le St Louis ordinaire prime, &c.

SON—Le tout a rapporté de $1 10@1 12½ les 100 livres pour les bons lots sur la levée. La plupart des ventes ont eu lieu à $1 10.

FOIN—Plusieurs centaines de balles de l'Ouest à $20 le tonneau, y compris 800 tonneaux (chargement de cu...and) au même prix.

PORC—Marché calme—Environ 1000 barils à $18 le baril de mess prime—Un ou deux lots de M O ont rapporté $17 75 le baril.

BACON—Faible demande—Environ 500 boucauts et tierçons à 9 @ 9¼ cts les plats côtes ribbed, 11 les dito..., et 12 @ 12½ cts les jambons passés au sucre.

VIANDE—150 boucauts à 6¼ cts les épaules, 7¼ @ 7¾ les jambons et 8¼ les plats côtes.

BŒUF—Les dernières ventes ont eu lieu à $16 le mess pour familles, le prime léger et $14 le baril du prime.

BEURRE & FROMAGE—Le bon beurre de l'Ouest s'est vendu à 19 @ 25 cts et le fromage 7½ @ 9 cts, suivant la qualité.

GRAISSE—Marché calme; prix à peu près les mêmes. Principales ventes: quelques barils et tierçons le prime à 11 @ 11½ cts, hier, quelques barils et tierçons No 1 à 11½ c la livre. 1000 barillets à 13 c et 13½ à 13¾.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—Nous cotons la toile du Kentucky à 12 @ 14½ cts, et celle de l'Inde à 13 @ 13½ cts la yarde—Quelques petits lots à ce prix. La corde vaut 6¾ @ 7 cts celle faite à la main, et 8 @ 8½ cts celle faite à la machine.

SACS EN PITRE—Principales ventes, 100 balles de sacs épais à 10¾, et 30 d'extra épais à 11 cts.

CAFÉ—Demande faible—Environ 10,000 sacs à 10½ @ 11½ c le fair de bonne qualité à prime. Le stock est réduit à 10,000 sacs et le marché est très ferme.

SEL—Pas de variations—Quelques chargements de sel de Liverpool, à 87 @ 90 cts le sac de gros à un quart et un tiers de fin.

CHAUX — Un chargement de 2200 barils chaux de Rockland a été vendu à $1 30 le baril.

WHISKY—Marché lourd. 1500 à 1800 barils, dont la plus grande partie à 26 cts le rectifié, et 27@ 28 cts le gallon de commun.

CHANDELLES—Star, 18¾ @ 20 cts les légères et 21 @ 22½ les poids pleins—Ce dernier prix est extra ou de la marque de première qualité.

ESPRIT DE TEREBENTHINE — Baisse—Lots en bon état, 52 @ 53 cts le gallon—Ventes de quelques petits lots.

RESINE—Quelques centaines de barils à $1 40, 1 50 et 1 75 le No 2, $2 @ 2 50 le baril de No 1.

HUILE DE GRAISSE—85 @ 95 cts et $1 le gallon de bonne qualité à prime préparée pour l'hiver.

HUILE DE GRAINE DE COTON—La clarifiée s'est détaillée à 75 @ 85 cts le gallon.

ALCOOL—On peut coter cet article à 55 @ 58 cts le gallon, suivant la preuve.

PEAUX—Nous cotons les peaux des Attakapas à 13 @ 13½ c les sèches salées, les Flint du Mexique à 14 @ 20 cts les épaisses et légères.

MOUSSE—La mousse grise s'est vendue sur la levée 1½ @ 1¾ cts et la noire 3@4 et 4½ cts les lots de bonne qualité à très propre.

CHANGE—Demande modérée et peu de variations. Nous cotons: Sterling 108¼ @ 108½ et 108¾;—France, 5 fr 17½ 5 fr 23½;— Traites sur New-York à 60 jours, 1½ @ 2 pour cent d'escompte;—Traites à vue sur New-York ½ @ ¾ pour cent d'escompte.

FRET—Aucun changement important—Les navires ont pris des compléments de fret (coton) pour Liverpool à 7/16 d, et trois ou quatre navires ont été affrétés à ce prix. Cabotage, ½ @ 9/16 c le coton pour Boston et New York.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Quaker City, Cooper, Minatitlan
Navire Frank Boult, Owen, Liverpool
Pyramid, Henderson, St-Petersburg
Rockaway, Laffin, Cork
Wellington, Barston, New-York
James Yeo, Scott, Liverpool
Zamiesi, Thomas, Liverpool
Barque J C Brookman, Brockman, New York
Brick Emelia & Celestine, Monte, Livourne
Ebon, Coll, Barcelone
Goëlette Tallahasse, Merrill, Sabine
Invincible, Kahler, Mobile

Arrivés hier.

Steamship Matagorda, Gardner, Galveston via Indianola
Goëlette Major Barbour, Thompson, Sisal
Adeline, ———, de la côte
Pour les steamboats voir la partie anglaise

Passagers.

Par le steamship Matagorda, 13 passagers et 7 à l'entrepont.

Montent le Fleuve.

Navire Pepperell, Dixey, Bordeaux
John Patten, Jarvis Boston
G W Bourne, Edwards, Boston
Felicia, Hall, Liverpool
J P Whitney, Gray, Boston
America, Howe, New York
Mary Ogden, Loveland, New York
Monitor, Pitman, Boston
Berkshire, Williams, Boston
Franklin Haven, Sears, Boston
C A Farwell, Crocker, Anvers
Excelsior, Swift, New York
Joseph E Keller, ———, New York
Success, Child, New York
Elizabeth Kimball, Wilson, Boston
Nathan Hanau, Pierce, Boston
Goëlette Pleides, Hull, Boston

POUR NEW-YORK, VIA LA HAVANE.
Jour de départ, DIMANCHE, 20 mars, à 8 h. précises du matin.
Compagnie des steamships de la malle des Etats-Unis — POUR NEW YORK via la Havane—Le magnifique steamship EMPIRE CITY, fin marcheur, commandant S P. Griffin, partira de son wharf, en face de la rue St-Joseph, à heure précise, avec la malle des Etats-Unis et les passagers.
Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, No 74, rue des Magasins.
12 mars S. DE VISSER & Co, agents

POUR LA CALIFORNIE, VIA ASPINWALL, NAVY BAY ET PANAMA.
Jour de départ, DIMANCHE, 20 mars, à 8 h. précises du matin
Compagnie de s steamships de la malle des Etats-Unis —Le magnifique steamship EMPIRE CITY, fin marcheur, commandant S.P. Griffin, partira de son wharf, en face de la rue St-Joseph, à heure précise, avec la malle des Etats-Unis et les passagers pour Navy Bay. Il se relèvera à la Havane, avec le steamship GRANADA de la malle des Etats-Unis et, à Panama, avec le GOLDEN AGE, nouveau steamship de la Compagnie de la malle du Pacifique.
Pour des billets pour tout le voyage, s'adresser au No 42, rue Natchez.
12 mars ARMSTRONG, HARRIS & Co

POUR VERA-CRUZ.
Jour de départ, MARDI, 15 mars à 8 heures A. M
POUR VERA-CRUZ — Ligne de la malle des Etats-Unis — L'excellent steamship TENNESSEE, doublé et chevillé en cuivre, commandant Thos Forbes, partira pour Véra-Cruz, ainsi qu'il est dit plus haut, à heure fixe, avec la malle des Etats-Unis. Pour fret ou passage, (jolis emménagements, chambres et entrepont), s'adresser à
C. E. PAYNE, 27, rue du Camp
Le TENNESSEE partira de la Nouvelle-Orléans, régulièrement, le 1er et le 15 pour Vera-Cruz, et partira de ce dernier port le 8 et le 23. 3mars

POUR BORDEAUX—Le navire américain PEYTON, 1re classe, capt. Sevrin, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & Co
Pour passage (excellents emménagements) s'adresser à bord, poteau 42, 1er district. 12 mars

POUR LIVERPOOL—Le navire américain TEMPEST, 1ère classe, capt. Whitney, partant sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à
12 mars BAXTER, LOVELL & Co

POUR MARSEILLE—La barque sarde ALABAMA, de 1ère classe, ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour fret de 300 balles, ou passage, s'adresser à
PIAGGIO & VIGNOLO, 20, rue Conti
8 mars

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

SAMEDI SOIR, 12 mars 1859.

LA REINE DE CHYPRE, grand opéra d'Halevy.

Dimanche—Bénéfice de M. Bovelle—LE LUXE. L'Avocat du Diable, Un intermède.

Où commencera à 7 heures.

Théâtre des Variétés.

SAMEDI SOIR, 12 mars 1859.

WEST END—Petite comique donnée par Miles Gale et Jackson—Out for a Holiday, vaudeville.

Prix d'entrée—lères et 2mes, et parquets, 75 cents; loges (aux troisièmes, seulement pour les personnes de couleur) 50 cents; galeries, 25 cents; loges particulières, $5.

Le contrôle est ouvert, tous les jours, de 10 à 4 heures. Le spectacle commence à sept heures.

Théâtre St Charles.

SAMEDI SOIR, 12 mars 1859.

PIZARRO, tragédie.—Mme Julia Dean Hayne remplira le rôle d'Elvira.—Le spectacle se terminera par TOODLES.

AMPHITHEATRE ET MUSEE DE SPALDING & ROGERS.

Coin St-Charles et Commercial Place.

SAMEDI, 12 mars—A MIDI et le SOIR.

Avant dernière représentation des deux cirques, Pour les dames et les enfants.

Les Serpents au Musée.

Amphithéâtre............50 cents—Musée 25 cts

Musée de Vannuchi.

Rue St-Charles, No 107.

OUVERT tous les jours, de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

L'ENFANT ESAU, fils de la célèbre Femme barbue.

Melle LAURA HARRIS, âgée de 15 ans, taille de 32 pouces.

Mlle LIZZIE HARRIS, pesant 450 livres.

LE GEN. TOM LITTLEFINGER, à 18 ans; sa taille est de 30 pouces.

Plus de DEUX CENTS FIGURES EN CIRE dont la plupart sont mues par la machine.

Une grande collection de Curiosités vivantes et artificielles.

Prix d'entrée, 50 cents. Pour les enfants, moitié prix.—Le spectacle commence à 7 heures et demie.—La représentation du jour a lieu tous les samedis, à midi et demi.

Avis spécial—Les étrangers sont priés de demander le MUSÉE DE VANNUCHI. 8fév

Armory Hall.

—Prix d'entrée—

Places réservées, $2; le soir, à la porte, $1. La vente des sièges commencera ce matin, à 9 heures, au magasin de musique de Werlein, et au contrôle de l'Armory Hall.

Mlle PICCOLOMINI chantera pour la seconde fois à la Nouvelle-Orléans.

Ce soir, Samedi, 12 mars,

A l'Armory Hall.

Dans un GRAND CONCERT et un OPERA COMIQUE DE SALON, en costume complet. L'opéra est intitulé

LA SERVA PADRONA.

Arrangée expressément pour elle.
Mlle POINSOT,
Melle GHIONI, Mlle BERKEL,
FLORENZA, TAMARO et MAGGIOROTTI
chanteront le même soir et seront secondés par le GRAND ORCHESTRE.

La première partie comprendra un *Grand Concert*

Dans lequel

Mlle PICCOLOMINI

chantera avec Maggiorotti, le duo de "l'Elisir d'Amore" et la ballade de la "Bohémienne".

La seconde partie comprendra le célèbre opéra comique, en un acte, de Pacsiello, intitulé,

LA SERVA PADRONA

qui sera représenté en costumes complets et avec l'orchestre

Mlle PICCOLOMINI remplira son admirable rôle de *Servante Pétulante.*

Cet opéra, qui fut composé, il y a un siècle, par Pacsiello, père de l'Opéra italien moderne et précurseur de Rossini, a été joué par Mlle Piccolomini, la saison dernière, à Londres, au Théâtre de Sa Majesté, et le rôle de servante pétulante a été pour elle l'un de ses plus beaux triomphes.

Le même soir, dans le cours des partitions comiques de "La Serva Padrona", on chantera

Le Duo de Querelle,

de l'opéra comique d'Auber. A la fin de l'opéra, la VALSE DE PICCOLOMINI,

composée expressément pour elle, par Signor Muzio.

Signor MAGGIOROTTI, principal buffo du Théâtre de Sa Majesté, à Londres, débutera à cette occasion.

Les portes s'ouvrent à 7 heures et quart. Le concert commencera à 8 heures.

Théâtre d'Orléans.

Rue d'Orléans.

Mlle PICCOLOMINI.

—Prix d'entrée—

Premières, loges grillées, parquet et secondes. TROIS PIASTRES. Les mêmes, sans sièges, le soir de la représentation, DEUX PIASTRES. Parterre et loges de parterre, $1 50 Troisièmes, 75 cts.

LUNDI SOIR, 14 mars, à 7 heures et demie.

Positivement deux représentations seulement après celle-ci.

Mlle PICCOLOMINI ne pouvant pas chanter à la Nouvelle-Orléans après le 19 mars.

Seconde représentation de

LA TRAVIATA.

Mlle PICCOLOMINI sera secondée par Mlle BERKEL, Sig. TAMARO, Sig. FLORENZA et d'autres artistes de l'Opéra italien de New-York.

—PRIX D'ENTRÉE—

Premières, loges grillées, parquet et secondes, TROIS PIASTRES. Les mêmes, sans sièges, le soir de la représentation, DEUX PIASTRES. Parterre et loges de parterre, $1 50 Troisièmes, 75 cts.

L'Opéra commencera à 7 heures et demie.

MUSARD.

SECOND

Grand Bal Masqué

AU

ODD FELLOWS' HALL

Les Directeurs des

Bals de Société des Jeunes Gens

Annoncent avec plaisir que, pour satisfaire au vœu général, ils se sont décidés à donner un autre bal qui aura lieu,

LA VEILLE DE LA ST-JOSEPH (MI-CAREME)

Vendredi, 18 mars 1859.

Pour cette occasion, ils ont conclu des arrangements avec

Musard

Le célèbre chef d'orchestre des Bals Masqués du Grand Opéra de Paris et des bals donnés à la cour de France. Il sera secondé par son grand orchestre de Paris et paraîtra, pour la seconde et la dernière fois à la Nouvelle-Orléans, comme chef d'orchestre d'un bal. M. Musard donnera également UN GRAND CONCERT PROMENADE

Dont un programme sera publié. Le Concert commencera à 8 heures et demie et continuera jusqu'à 10heures, heure à laquelle les danses commenceront. M. Musard présentera un programme tout-à-fait nouveau.

Les messieurs peuvent se procurer des billets en s'adressant au secrétaire au contrôle de la salle de bal, entrée par la rue du Camp, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Les demandes de billets d'invitation pour les dames doivent être adressées au secrétaire avec les noms et les résidences.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les directeurs.

Le nombre d'invitation pour dames étant limité, les demandes doivent être adressées sans retard.

Aucune invitation pour dames ne sera émise après la dernière réunion des directeurs, laquelle aura lieu le soir qui précédera le bal.

On ne pourra pas obtenir de billets le soir du bal.

Prix des billets de messieurs, $5.

11 mars—jusq 18

Salle des Odd-Fellows.

GRANDS BALS PARES ET MASQUÉS

Par l'Association des Fils de la Louisiane.

UNE série de trois bals sera donnée comme suit
1er bal, mercredi, 16 février;
2me bal, mardi, 1er mars;
3me bal, samedi, 19 mars.

COMITÉ.

S. P. de Labarre, C. R. Fagot, J. Gros, S. E. Crozat, A. Delpeuch, M. C. Blasco, Auguste Larose, L. J. Courtault, N. A. Llambias, A. Fambola, E. Fagot, P. B. Boisfontaine, A. Chopard, J. P. Montamat, F. X. Barbot.

Ce comité se réunira tous les soirs à l'Odd Fellows' Hall de 7 heures à 9 heures.

On pourra se procurer des invitations pour les dames en s'adressant à l'Odd-Fellows' Hall. Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par le comité.

Billets pour hommes $3. On se le procure en s'adressant aux membres composant le comité.

2fév—2au16&21,23,25,28—mars2,3,7,9,11,15,18,19

COSTUMES DE BAL.

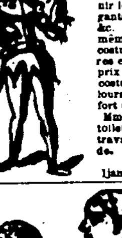

MME GROUX, 112, Conti, entre Dauphine et Bourbon, informe ses clients et le public qu'ayant augmenté son assortiment, elle peut fournir les costumes les plus élégants, dominos, masques, &c. Elle a tout choisi elle-même à Paris. Elle a des costumes dans tous les genres et tous les styles, et ses prix sont modérés. Les costumes pour dames, velours et satin brodés, sont fort riches.

Mme Groux a un cabinet de toilette pour les dames. Elle travaille aussi sur commande.

MME GROUX,
1jan—3m 112, rue Conti

JEAN AUGÉ.

No 63, RUE DE CHARTRES, ENC. BIENVILLE.

MADAME AUGÉ, récemment de retour de France, a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientelle, et au public en général, qu'elle a choisi elle-même et avec le plus grand soin, dans les meilleures fabriques et magasins de Paris, les articles suivants qui seront vendus aux prix les plus modérés:

Parures complètes en jais;
Coiffures nouvelles et de fantaisie, pour spectacles, bals et soirées;
Gants véritables Jouvin pour dames;
Peignes d'écailles modèles nouveaux;
Eventails riches et demi riches;
Un assortiment complet de Broderie française, anglaise et américaine;
Caves à liqueurs en palissandre incrustées et garnies en cristal;
Nécessaires garnis et non-garnis, pour dames et messieurs;
Parfumeries superfines, des maisons Lubin, Pinaud, Violet, Gellee frères, &c. &c., de Paris.
Véritable eau de Cologne de Jean Marie Farina;
Eau de Paris et d'Albion, Elixir du Dr Pierre;
Le Régénérateur de Gellee Frères, crème de lys pour la peau, crème de concombre fraîche, &c., &c.

Il recommande sa nouvelle composition pour prévenir la chute des cheveux, les faire croître et embellir. Son blanc de perle et avantageusement connu.

Toujours en mains, un choix considérable de perruques, bandeaux, toupets, nattes, frisettes d'un genre nouveau fabriqués chez lui, ainsi qu'un grand assortiment d'ouvrages et bijouteries en cheveux, tels que bracelets, colliers, épinglettes, boucles d'oreilles de fournitures nouvelles et variées.

Deux salons de coiffure pour dames et messieurs

Leçons de coiffure. 1 janv

Médicaments.—Médicaments.

EN ANGLETERRE, EN FRANCE ET EN AMERIQUE.

LE GRAND REMEDE ANGLAIS

La solution spécifique est célèbre.

LE célèbre médecin, SIR ASTLEY COOPER, en reconnait l'efficacité. On lui doit des milliers de guérisons, et la Faculté de Médecine l'approuve. La gonorrhée, les douleurs au dos, la faiblesse et toutes les affections urinaires sont guéries comme par magie. Le système se fortifie, et l'esprit découragé retrouve son énergie. Seul agent:

[illegible signature]

17 fé—1an 1j 28, rue du Camp, Nlle-Orléans

SAVON WINCHESTER—500 caisses, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St Louis
28 fv

POMMES de terre—1,500 barils, en magasin et sur chaland, à vendre par GALLARD & PASCAL, 57 et 58 Vieille Levée
21 fév

FROMAGE, Beurre—100 caisses fromage Hollande; 200 fromages pâte Gruyère; 25 caisses fromage Suisse; 100 firquins beurre Goshen, en débarquement et à vendre par LANATA FRERES
1mars 9 et 11 rue Jefferson

CHANDELLES—Star—... caisses, à vendre par E J HART & Co,

VENTE A L'ENCAN

dans la vente des propriétés dépendant de la succession de John McDonogh

Seconde vente, très importante, à longs termes, de propriétés améliorées, de choix; de très beaux terrains et ilets situés dans le Deuxième et le Troisième District.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

Bureau enc. Conti et passage de la Bourse.

JEUDI, 17 mars 1859, et le jour suivant, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, dans la rotonde de l'Hôtel St-Louis, rue St-Louis, entre Chartres et Royale, par ordre et sous la surveillance de MM. Brantz Mayer, William S. Peterkin et Thomas L. Emory, agents de la ville de Baltimore, et conformément à une ordonnance du maire et du conseil de ville de ladite ville, enregistré au bureau de M. H. B. Cenas, notaire public à la Nouvelle-Orléans, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la ville de Baltimore:

DEUXIEME DISTRICT

No 1—UN TERRAIN de choix situé dans l'ilet compris entre les rues Remparts, Bienville, Bassin et Douane. Ledit terrain a deux encoignures, une dans la rue des Remparts et Bienville, et l'autre dans les rues Bassin et Bienville. Il a, au pied américain, 35 pieds de face à la rue du Bassin, 127 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Bienville; 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur l'autre ligne qui se rapproche le plus de la rue du Canal. Ensemble une maison basse située au coin des rues Remparts et Bienville; une autre maison en bois à côté et faisant face à la rue des Remparts; une bâtisse dans le fond, faisant face à la rue Bienville; hangars, puits, lieux d'aisance, etc. La maison de l'encoignure est occupée par une grocerie. *Le terrain est de très grande valeur pour une résidence.*

2—Deux terrains situés dans l'ilet compris entre les rues Canal, Dauphine, Douane et Bourgogne. Ces terrains se touchent, sont désignés par les nos 1 et 2 et ont, au pied américain, les dimensions suivantes:

Le no 1 a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue de la Douane, la même largeur sur la ligne du fond, sur 42 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble une vieille bâtisse en bois faisant face à la rue de la Douane et une partie d'une autre maison, hangars, etc, etc.

Le no 2 a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue de la Douane, la même largeur sur la ligne du fond, 42 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble une partie d'une maison en bois, hangar, lieux d'aisance, etc.

3—UN TERRAIN situé dans l'ilet compris entre les rues Conti, St Louis, Bourbon et Dauphine. Le dit terrain est désigné par le no 1 et a, au pied américain, 53 pieds 11 pouces de face à la rue Conti, la même largeur sur la ligne du fond, sur 61 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble, la maison en bois, les hangars, les lieux d'aisance et l'hydrant. A bail, jusqu'au 31 octobre 1859, à $480 par an.

4—UN TERRAIN situé dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Conti et St-Louis. Le dit terrain est désigné par le no 2 et a, au pied américain, 63 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Conti, la même largeur sur la ligne du fond, 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble les bâtisses en bois qui se trouvent sur le dit terrain.

Cette propriété est louée à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à $360 par an.

5—UN GRAND TERRAIN situé dans l'ilet compris entre les rues St-Louis, Bourgogne, Remparts et Toulouse. Le dit terrain a, au pied américain, 33 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne, la même largeur sur la ligne du fond, et 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble, une bâtisse basse en briques, (une forge), une bâtisse en bois, à étages, sur la cour, hangars, etc.

La propriété est louée à bail, jusqu'au 31 octobre 1859, à $600 par an.

6—DEUX TERRAINS situés dans l'ilet compris entre les rues Royale, Conti, St-Louis et Passage de la Bourse. Les dits terrains sont désignés par les nos 1 et 2. Le no 1 a 16 pieds 6 pouces de face au Passage de la Bourse, 16 pieds 6 pouces sur la ligne du fond, 32 pieds 9 pouces et 2/8 de profondeur sur la ligne qui se rapproche le plus de la rue Conti, et 32 pieds 8 pouces 4/8 sur la ligne qui le sépare du terrain no 2. Ensemble, une bâtisse en briques, à trois étages, lieux d'aisance, etc., qui se trouvent sur le dit terrain.

La propriété est louée à bail, jusqu'au 31 octobre 1859, à $300 par an.

Le terrain no 2 a 16 pieds 6 pouces de face au Passage de la Bourse, 16 pieds 6 pouces sur la ligne du fond, 32 pieds 8 pouces 4/8 de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no 1, et 32 pieds 7 pouces 7/8 sur l'autre ligne latérale dans la direction de la rue St-Louis. Ensemble, la bâtisse en briques à trois étages, lieux d'aisance, etc., qui se trouvent sur le dit terrain.

La propriété est louée à bail, jusqu'au 31 octobre 1859, à $300 par an.

7—UN TERRAIN *de très grande valeur*, situé à l'encoignure Est des rues Chartres et Jefferson, dans l'ilet compris entre les rues Levée, Jefferson, Chartres et St-Pierre. Le dit terrain a 59 pieds 6 lignes de face à la rue de Chartres, 59 pieds 5 pouces 5 lignes sur la ligne du fond, 75 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Jefferson, 75 pieds 8 pouces sur l'autre ligne. Ensemble, la bâtisse en briques, à étages, une cuisine en briques, à étages, d'autres bâtisses en briques, etc.

La propriété est louée à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à $1920 par an.

8—DEUX TERRAINS *de très grande valeur*, situés à l'encoignure Sud des rues Chartres et Jefferson, dans l'ilet compris entre les rues Chartres, Toulouse, Levée et Jefferson. Les dits terrains sont désignés par les nos 1 et 2.

Le terrain no 2 a 30 pieds 6 pouces de face à la rue de Chartres, la même profondeur sur la ligne du fond, 105 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Jefferson, 105 pieds 6 pouces sur une autre ligne qui le sépare du terrain no 3. Ensemble, la bâtisse en briques, à étages, une cuisine en briques à étages et d'autres bâtisses en briques qui se trouvent sur ledit terrain.

La propriété est louée à bail, jusqu'au 31 octobre 1859, à $1200 par an.

9—Le terrain no 3 touche au terrain no 2 et a 35 pieds 8 pouces de face à la rue de Chartres, la même largeur sur la ligne du fond, 105 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble, la bâtisse en briques à étages, et la cuisine en briques à 4 étages, qui se trouvent sur ledit terrain.

La propriété est louée à bail, jusqu'au 31 octobre 1859, à $900 par an.

10—UN TRES BEAU TERRAIN situé dans l'ilet compris entre les rues Royale, Quartier, Bourbon et Hôpital. Le dit terrain a, au pied américain, 30 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Royale, la même largeur dans le fond, 129 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes égales et parallèles. Ensemble, la maison basse en bois faisant face à la rue Royale, une cuisine en bois, puits, lieux d'aisance.

La propriété est louée à bail, jusqu'au 31 octobre 1859, à $300 par an.

11o—UN TERRAIN dans l'ilet borné par les rues Villeré, Ursulines, Robertson et le chemin du Bayou, ayant, mesure américaine, 30 pieds face à la rue Villeré, 31 pieds 9 pouces sur une ligne oblique, 80 pieds 1 pouce de profondeur du côté de la rue de Ursulines, et 78 pieds 7 pouces sur l'autre ligne. Ensemble une maison en bois, cuisine, latrine, puits, citerne, &c., &c.

12o—UN TERRAIN de valeur près de l'encoignure Orléans et Villeré, et vis-à-vis le marché Trémé, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Ste Anne, Robertson et Orléans, ayant, mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes face à la rue d'Orléans, la même dimension sur la ligne de derrière, 71 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

13o—DIX-NEUF TERRAINS très vastes et très agréables pour construire des résidences de famille, situés dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Galvez, Ursulines et Miro, et désignés par les numéros 1 à 19 inclusivement.

Les lots nos 1, 2, 3 et 4 mesurent chacun 33 pieds face à la rue St Philippe, sur 100 de profondeur. Les lots nos 5 et 6 mesurent chacun 33 pieds face à la rue St Philippe, sur 146 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot no 7 est très vaste et mesure 30 pieds 10 pouces face à la rue St Philippe, sur une profondeur de 146 pieds 2 pouces et 4 lignes, et s'ouvre de manière à mesurer sur la ligne du fond 82 pieds 9 pouces et 3 lignes. Les lots no 8, 9 et 10 mesurent chacun 30 pieds 10 pouces et 3 lignes face à la rue Miro, sur 132 pieds de profondeur. Les lots nos 11 à 14 mesurent chacun 33 pieds face à la rue des Ursulines, sur 100 de profondeur. Les lots 15, 16, 17 et 18 mesurent chacun 33 pieds face à la rue des Ursulines, sur 146 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur. Le lot no 19 mesure 33 pieds face à la rue des Ursulines, sur une profondeur irrégulière de 146 pieds 2 pouces et 4 lignes et 16 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne du fond.

Toutes les banquettes sont faites.

14o—VINGT-QUATRE TERRAINS dans l'ilet no 53, borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Dupré et White ou 6me, désignés par les nos 1 à 24. Les lots nos 1 à 9 mesurent chacun 31 pieds, plus ou moins, face à la rue Toulouse, sur 100 de profondeur. Les lots 13 à 21 ont la même mesure et font face à la rue St-Pierre. Les nos 10, 11, 12, 22, 23 et 24 sont des *key lots*, et mesurent chacun 35 pieds, plus ou moins, face aux rues Dupré et White, sur une profondeur de 141 pieds, plus ou moins.

15—HUIT TERRAINS dans l'ilet no 25, borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Lopez et Salcédo ou Van Buren. Lesdits terrains sont désignés par les numéros 1 à 8, et mesurent chacun 32 pieds plus ou moins face aux rues Lopez et Salcédo sur une profondeur de 101 pieds plus ou moins.

16—TREIZE TERRAINS dans l'ilet No 8, borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Lopez et Gayoso ou 4me et désignés par les nos 1 à 13.

Les numéros 1, 2, 3 et 4 mesurent chacun 29 pieds plus ou moins, face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur. Le no 5 mesure 40 pieds face à la rue St Philippe sur 100 pieds plus ou moins de profondeur. Les nos 9 à 13 mesurent chacun, environ 29 pieds plus ou moins, face à la rue des Ursulines sur 100 pieds plus ou moins de profondeur. Les nos 6, 7 et 8 mesurent chacun 33 pieds plus ou moins face à la rue Lopez ou 3me sur 143 pieds plus ou moins de profondeur.

17—DIX TERRAINS dans l'ilet no 9 borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Rendon et Lopez, et désignés par les nos 1 à 10, ayant chacun 30 pieds plus ou moins face à la rue St-Philippe sur 100 de profondeur.

18—CINQ TERRAINS dans l'ilet no 10, borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Hagan et Rendon, ayant chacun 30 pieds plus ou moins face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur.

19—VINGT-HUIT TERRAINS dans l'ilet no 26, borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Rendon et Lopez ou 3me, et désignés par les nos 1 à 28. Les nos 1 à 10 mesurent chacun 30 pieds plus ou moins face à la rue Ste-Anne sur 100 pieds de profondeur. Les nos 15 à 24 ont la même dimension et font face à la rue Dumaine. Les nos 11, 12, 13, 14, 25, 26, 27 et 28 sont des *key lots*, et mesurent chacun 33 pieds plus ou moins face aux rues Rendon et Lopez sur une profondeur de 153 pieds plus ou moins.

20—DIX TERRAINS dans l'ilet no 44, borné par les rues Orléans, St-Pierre, Rendon et Lopez, et désignés par les nos 1 à 10, ayant chacun 30 pieds plus ou moins, face à la rue d'Orléans, sur 114 pieds plus ou moins de profondeur.

21—DIX TERRAINS dans l'ilet no 45, borné par les rues Orléans, St-Pierre, Rendon et Hagan ou 1ère, et désignés par les nos 1 à 10, ayant, chacun 30 pieds plus ou moins face à la rue d'Orléans sur une profondeur de 114 pieds plus ou moins.

22—DIX-HUIT TERRAINS dans l'ilet No 67, faisant face à la rue du Port, à un ilet de distance du canal Carondelet, et borné par les rues Port, Hagan, Toulouse et St Pierre. Les numéros 1 à 8 mesurent chacun 36 à 38 pieds sur une profondeur irrégulière d'après le plan. Les numéros 10 à 14 mesurent chacun ... pieds de face à la rue St Pierre, sur 100 pieds de profondeur. Les numéros 15, 16 et 17 mesurent chacun 34 pieds plus ou moins de face à la rue Hagan, sur 100 pieds de profondeur.

Les terrains nos 18 et 19 ont chacun 30 pieds face à la rue Hagan, sur 100 pieds de profondeur.

23—VINGT-UN TERRAINS dans l'ilet no 29, près de la Manufacture de Blanchiment, compris entre les rues Port, Hagan, Orléans et Ste Anne, et désignés par les numéros 1 à 21.

Les terrains de no 1 à 12 et de no 13 à 21 ont chacun 30 pieds face aux rues Ste Anne et Orléans, sur 98 pieds ou plus de profondeur.

Les terrains de no 12 à 17 ont chacun 34 pieds ou plus de face à la rue du Port, sur une profondeur irrégulière, conformément au plan.

24—VINGT-SIX TERRAINS, formant tout l'ilet compris entre les rues du Canal, David, Douane et Salomon, et désignés par les nos de 1 à 26, inclusivement. L'ilet entier a 313 pieds 3 pouces 6 lignes face à la rue David, 313 pieds 3 pouces 6 lignes face à la rue Salomon, 318 pieds 10 pouces 3 lignes face à la rue du Canal, et 318 pieds 10 pouces 3 lignes face à la rue de la Douane. Chaque terrain a les dimensions indiquées sur le plan.

25—TROIS GRANDES PORTIONS DE TERRAIN, DE VALEUR, situés dans le second district, presque vis-à-vis du Parc et faisant face au chemin de la métairie. Ces portions de terrain s'étendant en profondeur vers le fleuve, sont désignés par les numéros 1, 2 et 3 et ont, mesure américaine, les dimensions suivantes:

La portion No 1 a 163 pieds 9 pouces 7 lignes face au chemin de la Métairie, près de sa jonction avec le chemin, sur la rive gauche du Bayou St Jean, sur une profondeur irrégulière d'environ 2,778 pieds, d'un côté, 2,718 pieds, de l'autre côté, et 95 pieds 11 pouces sur la ligne du fond.

La portion no 2 a 46 pieds 4 pouces 3 lignes face au chemin de la Métairie, la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 1870 pieds, entre lignes parallèles.

La portion no 3 a 95 pieds 11 pouces face au chemin de la Métairie, la même largeur sur la ligne du fond, sur 1897 pieds 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

La portion no 3 est louée à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $180 par an.

PLACE ALLARD.

26—TOUTE CETTE GRANDE PORTION DE TERRAIN, connue comme la propriété Allard, située dans le Deuxième District de cette ville, faisant face en partie au Parc et en partie au Chemin de la Métairie, et comprise entre le bayou St-Jean, le canal de la Nlle-Orléans, le Chemin de la Métairie et la propriété appartenant aux héritiers de De Morant. La propriété Allard a environ 40 arpents de face au Chemin de la Métairie, sur une profondeur d'environ 18 arpents de chaque côté et 45 arpents sur la ligne du fond—Sera excepté de la dite propriété, 1o le Parc de la ville, formant autrefois partie de la propriété Allard; 2o un morceau de terre faisant face au bayou St-Jean, marqué en rouge sur le plan de la propriété. Cette portion de terre, de grande valeur, sera vendue en bloc, sujette à un bail qui comprend l'usage de seize nègres et n'expirera que le 31 octobre 1860, à raison de $1600 par an.

TROISIEME DISTRICT.

27—SEPT TERRAINS de très grande valeur, au coin des Champs-Elysées et de la rue Moreau, dans l'ilet borné par les rues Moreau, Champs-Elysées, Casacalvo et Français, désignés par les numéros de 1 à 7 inclusivement, et ayant les proportions suivantes:

Le terrain no 1, formant le coin des Champs Elysées et de la rue Moreau, a 30 pieds 2 pouces de face au Champs-Elysées, la même largeur dans le fond, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Moreau, la même profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no 2.

Les terrains nos 2, 3 et 4 ont chacun 30 pieds 2 pouces face aux Champs-Elysées, la même largeur dans le fond, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain no 5 a 30 pieds 2 pouces de face aux Champs-Elysées, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du terrain no 3; de ce point sur une ligne dans le fond qui se dirige vers la rue Casacalvo, 7 pieds 2 pouces 4 lignes; et de ce dernier point sur une autre ligne de profondeur, 26 pieds 7 pouces 7 lignes et 154 pieds 6 pouces 3 lignes sur l'autre ligne de profondeur qui le divise du terrain no 6, et 22 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne du fond.

Le terrain no 6 a 30 pieds 3 pouces 7 lignes de face aux Champs-Elysées, la même largeur dans le fond, sur 54 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain no 7 a 23 pieds 9 pouces de face à la rue Moreau, sur une profondeur, d'un côté, de 48 pieds 5 pouces, faisant face à un passage de 5 pieds 11 pouces; de là, sur une ligne parallèle à la rue Moreau, et se dirigeant vers les Champs-Elysées, 3 pieds 11 pouces; puis 79 pieds 2 pouces 5 lignes, et 127 pieds 10 pouces 5 lignes du côté le plus rapproché de la rue des Français, et 27 pieds 8 pouces dans la ligne du fond.

28—DEUX TERRAINS de très grande valeur, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Levée, Enghien et Victoire, au coin des rues Levée, Espagne et Enghien, désignés par les nos 1 et 2.

Le terrain no 1 forme le coin des rues Espagne et Levée, et a 63 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue de la Levée, la même largeur dans le fond, 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Espagne, 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain no 2. Ensemble la grande maison en briques à deux étages et une cuisine en briques à deux étages et des dépendances.

Loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $1080 par an.

Le terrain no 2 forme le coin des rues Levée et Enghien et a 38 pieds 3 pouces 6 lignes face à la rue de la Levée, 135 pieds 3 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Enghien; 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur la ligne qui le divise du terrain no 2; et 32 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne du fond, se dirigeant vers la rue Victoire. Ensemble, une maison en bois à l'encoignure, deux autres maisons en bois faisant face à la rue Enghien, une cuisine en bois, etc., etc.

Loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $660 par an.

29—DEUX TERRAINS de très grande valeur au coin de la Levée et des Champs-Elysées, dans l'ilet borné par la Levée, les Champs-Elysées, la rue Victoire et Marigny, désignés par les nos 1 et 2 sur le plan, et ayant les dimensions suivantes:

Le terrain no 1 forme le coin des rues Levée et Champs-Elysées, et a 25 pieds 1 pouce 4 lignes face à la rue de la Levée, la même largeur sur la ligne du fond, 99 pieds 9 pouces sur l'autre ligne de division. Ensemble, une maison en briques à deux étages à l'encoignure, une cuisine en briques à deux étages, latrines, etc., &c., hangars, hydrants, etc. Loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $1,080 par an.

Le terrain no 2 a 29 pieds 6 pouces face aux Champs-Elysées, sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la Levée; de là, sur une ligne parallèle à la Levée et se dirigeant vers les Champs-Elysées, 4 pieds 7 pouces 4 lignes; de là, sur une ligne se dirigeant perpendiculairement vers les Champs-Elysées, 4 pieds 7 pouces 4 lignes; de là, sur une autre ligne parallèle à la Levée, sur un passage de 12 pieds, 4 pieds; et 119 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Victoire. Ensemble, deux maisons en briques à deux étages, latrines, hydrants, &c., &c. Loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $360 par an.

30—CINQ TERRAINS de choix, situés au coin des rues Victoire et St-Ferdinand, dans l'ilet borné par les rues Victoire, Levée, Port et St-Ferdinand, désignés par les numéros de 1 à 5.

Lesdits terrains ou portions de terrains sont loués à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $240 par an. Les quatre maisons sur le terrain de l'encoignure Victoire et St-Ferdinand, ainsi que les cours dans le fond, sont louées à raison de $22 par mois, équivalant à un total de $540 par an, qui sera divisé au prorata parmi les acquéreurs.

Le terrain no 1 forme le coin des rues Victoire et St-Ferdinand. Il a 25 pieds 10 pouces 5 lignes sur la rue Victoire, 108 pieds sur la rue St-Ferdinand, 108 pieds sur la ligne qui le sépare du terrain no 2, et 25 pieds 10 pouces 5 lignes sur l'autre ligne qui le sépare du terrain no 4. Ensemble, une partie d'une maison en bois et un hangar.

Le terrain no 2 a 25 pieds 10 pouces 5 lignes face à la rue Victoire; la même largeur sur la ligne du fond, et 108 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble une partie d'une maison en bois et une partie d'une maison en briques à deux étages, avec hangars.

Le terrain no 3 a 25 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Victoire, la même largeur dans le fond, et 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble une partie d'une maison en briques à deux étages, latrines, &c.

Le terrain no 4 a 29 pieds 9 pouces 6 lignes face à la rue St-Ferdinand, la même largeur dans le fond, et 77 pieds 6 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain no 5 a 29 pieds 9 pouces 6 lignes face à la rue St-Ferdinand, la même largeur dans le fond, 77 pieds 6 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

31o—UN MAGNIFIQUE TERRAIN, de très grande profondeur, dans l'ilet borné par les rues Montegut, Clouet, Moreau et Levée. Ce terrain a 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à la levée, la même largeur sur la ligne du fond, sur 309 pieds 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble un vieux hangard en bois et le droit à la batture. Loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $120 par an.

32o—UN TERRAIN situé dans l'ilet compris entre les rues Champs Elysées, Urquhart, Français et Girod. Le dit terrain a les dimensions suivantes: 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Champs-Elysées, la même largeur sur la ligne du fond, et 117 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble un vieil hangar qui se trouve sur le terrain.

Le tout d'après des plans dressés par M. A. de Armas, arpenteur, lesquels plans sont actuellement suspendus dans le bureau de l'encanteur, encoignure Conti et Passage de la Bourse. Les dits plans seront exposés à la Bourse St Louis quelques jours avant la vente.

TERMES ET CONDITIONS—Un cinquième comptant, le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets des acquéreurs, payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec tous les privilèges du vendeur et la clause de *non aliénando*. Les dits billets porteront intérêt à raison de 6 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'au jour de l'échéance.

Dans le cas de non paiement après l'échéance, les dits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Cette dernière condition ne devra pas être interprétée de manière à retarder en aucune façon le paiement des dits billets.

Les bâtisses devront être assurées, pour toute leur valeur, contre les risques de l'incendie, et les polices d'assurance devront être transférées annuellement aux agents de la ville de Baltimore jusqu'à paiement du dernier billet.

Dans le cas d'un délai ou d'une négligence quelconque de la part des acquéreurs à se conformer à cette condition, lesdites polices d'assurance seront renouvelées par les agents de la ville de Baltimore pour le compte desdits acquéreurs.

Les acquéreurs se feront remettre en possession à leurs propres frais et devront se conformer aux termes et conditions ci-dessus mentionnés, dans les quinze jours qui suivront le jour de la vente. En cas de délai ou de négligence quelconque de leur part, les propriétés achetées par eux seront vendues pour leur compte et leurs risques, sans autre avis.

A partir du 1er avril prochain, les acquéreurs auront droit aux loyers des propriétés achetées par eux.

Les actes de vente pardevant Gottschalk & Magner, notaires publics, aux frais des acquéreurs. 5 mars

$50 de Récompense

PARTI marron, le nègre JOE BELL, d'une taille d'environ 5 pieds 6 pouces, noir, robuste et les pommettes saillantes.

On offre la récompense ci-dessus à quiconque arrêtera ledit esclave et le ramènera à ... rue du Bassin.

CUILE—... paniers huile ... à vendre par PAUL JUGE, FAGET & Co, 27, rue St Louis

VENTES JUDICIAIRES.

Louis Charles vs ses créanciers.

TROISIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—No 11,... En vertu d'un ordre de vente rendu le 9 mars 1859 et à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 24 du mars 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication de différents comptes abandonnés par l'insolvable à ses créanciers, suivant bilan déposé au greffe de la Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la

12 mars—16,19 22,26 Paroisse d'Orléans

Jean Jacques Isnard vs Martha Jefferson.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,390—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI 21 de mars 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de:

UN TERRAIN situé au faubourg Ste Marie, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues du Cirque, Gravier, St Jean et Perdido, désigné par le No Quatre sur un plan particulier dressé par Bourgerol, ex-voyer de la ci-devant Municipalité No Un, le 13 juin 1843, et déposé pour recours en l'étude de Louis T. Caire, ci-devant notaire public en cette ville.

Ledit terrain ayant, mesure américaine, vingt-six pieds de face à la rue du Cirque sur cent vingt-trois pieds neuf pouces et 2/8 sur la ligne qui le sépare des Nos Un, Deux et Trois, cent vingt-huit pieds deux pouces et 4/8 sur la ligne qui le sépare du No Cinq, et vingt-cinq pieds cinq pouces dans le fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances. Lesdites bâtisses et améliorations consistent en une maison et une cuisine en briques à deux étages.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif

17fev 26 5 12 21 de la paroisse d'Orléans

William S. Donnell vs Henry M. Summers.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 12,937—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mardi 5 d'avril 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de

Un Terrain situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No Soixante-Sept, borné par les Promenades du Colisée et Prytanée, les rues Polymnie et Euterpe, et désignés par les Nos Un et Dix-Neuf sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté du 8 février 1833, et déposé en l'étude de Louis T. Caire, ci-devant notaire public en cette ville.

Le No Un a une façade de quatorze pieds onze pouces sur la Place ou Promenade du Colisée, quatre vingt-trois pieds sur le bassin Prytanée, quatre vingt sept pieds quatre pouces, ou environ, sur la ligne de division du No Dix-neuf, six pieds sept pouces et trois quarts de largeur dans le fond et sur la ligne de division du No Six et cent trente pieds cinq pouces sur les lignes de division des Nos Deux et Cinq.

Et le No Dix-neuf a une façade de soixante-dix pieds huit pouces sur le Bassin Prytanée, cent onze pieds deux pouces et trois quarts sur la ligne du No Dix huit, et environ quatre-vingt sept pieds quatre pouces sur la ligne de division du No Un. Le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite d'Arthur Thibaut, par acte au rapport de Joseph R. Beard, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 18 novembre 1846.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif

4 mars—12 19,26 av5 de la paroisse d'Orléans

Auguste Baquie vs ses créanciers.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 12,883—En vertu d'un ordre de vente rendu le 28 de février 1859, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, 14 de mars 1859, à midi, à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de—

Plusieurs billets, comptes et réclamations abandonnés par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER,

Shérif de la Paroisse d'Orléans

1mars—1,5,9 12,14

Succession de feu Sargeant Pratt.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 9,342—En vertu de deux ordres de vente rendus le 4 de décembre 1858, et le 20 de janvier 1859, à moi adressés par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, 14 de mars 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de

L'esclave nommée ELIZA, griffonne, âgée d'environ 35 à 38 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et couturière.

L'esclave nommé CHARLEY, nègre âgé d'environ 24 ans, journalier, ayant un mauvais caractère.

L'esclave nommé POCKET, nègre âgé d'environ 26 ans, ayant un rhumatisme aux pieds.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la

14fev—28fv,14m Paroisse d'Orléans

TROISIEME JUSTICE DE PAIX, dans la paroisse d'Orléans—William W. Hébert vs Thomas Lacery—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. A. Saucier, juge de la dite Cour, le vendredi à l'encan, samedi, 19 mars 1859, à midi, à la porte de la maison de Cour, No 27, Passage de la Bourse, coin Douane—2 tapis; un lot de paillassons de choix.—Conditions: Comptant sur les lieux.

7mars—8f J DELARUE, Constable

NO 13,165—Mme E. Fuses vs M. Humbert—Cour de Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé l'Honorable A. Saucier, juge de la dite Cour, je vendrai à l'encan, SAMEDI 12 mars 1859, à midi, à la porte de la ... du Cour, No 27, Passage de la Bourse, coin Douane et Tréme—Un lot de meubles saisis pour satisfaire ledit writ.

Conditions—comptant sur les lieux.

1 m 7 12 JULES DELARUE, constable

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Francisca Rabot, veuve de C. Wolf—No 14,452.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par la tutrice de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, J. L. KELLY,

12mars—12,16,21 Député Greffier

Succession Newland et Elisa Holmes—No 9,113.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, J. L. KELLY,

3 mars—7 12 Député Greffier

No 15,184—Succession de Marie Leonhard.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Jean Neasty Canterou a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feue Marie Leonhard, décédée intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. J. L. KELLY,

8 mars—7 12 Député greffier

No 15,222—Succession de John Cummins.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Michael Ryan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu John Cummins, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. J. L. KELLY,

9 mars—9 12 18 Député Greffier

Succession de Achille L. Duquesnay—no 15,106.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. J. L. KELLY,

8 mars—12 et 17 Député greffier

Avis.

LES personnes qui auraient des réclamations à faire valoir contre la succession de feu H. Raboteau sont priées de les présenter aux soussignés, dans les dix jours. A. & A. PITOT, avocats,

9mars—9 et 10 j No 114, rue Royale

ETAT DE LA LOUISIANE, Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent—Salut:

Attendu que veuve Ursin Scissnaydre ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressée au greffe de cette cour où ladite vente fut enregistrée le 27me jour de juillet de l'année 1858, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte relatif aux monitions et à la manière de procéder"; approuvé le 15 mars 1855;

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le tems et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par le Shérif susdit, le 14me jour de juillet de l'année 1858, en vertu d'un décret de cette Cour, rendu le 22me jour de mai de l'année 1858, dans l'affaire de Jean Valentin Cathalongue, subrogé aux droits de Vve Bernard Duchamp vs Jules Vaudry—No 12,880 du Docket de cette Cour, à laquelle vente ladite Vve Ursin Scissnaydre s'est rendue acquéreur de ladite propriété pour le prix de $1060,00.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Un terrain situé au nouveau faubourg Marigny de cette ville, désigné par le numéro deux de l'ilet compris entre les rues Morales, Urquhart, St Antoine et Bagatelle, d'après un plan dressé par A. Castaing, arpenteur, le 6 mai 1837 et déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire, sous le No 6 du livre de plan No 6. Ledit terrain mesure, conformément audit plan, trente quatre pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Morales, sur cent soixante pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, droits, servitudes, priviléges, avantages et attachés et y appartenant.

Témoin l'Honorable Louis Duvigneau, juge de la dite Cour, ce 24ème jour de février 1859.

A. DREUX,

25 fv—12 26 m Député greffier.

AVIS.

Aux médecins et aux propriétaires d'esclaves.

HOPITAL DE VILLE

(EXCLUSIVEMENT POUR LA PICOTE),

Tenu par le

Dr O. ANFOUX.

Rue des Champs-Elysées,

Entre les rues Joséphine et Prosper, Troisième District, Nlle-Orléans. 24 fév—1m

PEIGNES ECAILLE!

NOUS avons reçu notre assortiment de peignes en écaille nouveau genre, que nous offrirons à prix réduits, en gros et en détail. Les prix sont $4, $6, $6, $7 et $8, etc.

BOUSSET & GENIN,

24 fv 76, rue du Canal, près Chartres.

ARGENT!—ARGENT!

LOUIS BLANC,

PRET D'ARGENT SUR DEPOT,

Rue Conti, 67,

Entre Chartres et Passage de la Bourse.

AVANCES d'argent sur montres, bijoux, diamants, argenterie, etc, et sur toute sorte de marchandises en général.

VENTE ET ACHAT DE BIJOUX. 27mars—1an

ATTENDU par le navire Nicolo 2, de Marseille:
300 paniers huile d'olive Piagnol, 23 et 24 oz.
50 paniers huile d'olive Piagnol, demi bouteilles
100 caisses eau-de-vie ...
100 do câpres et olives
10 do cassis du Mont d'Or, Noilly fils
10 do fruits ...
20 do eau-de-vie de Piquet
100 do muscat Frontignan.
A vendre à livrer par HENRY VALETON,
8 mars 20 et 22 rue Bienville

TABAC.

LA BELLE CREOLE—10 et 5 morceaux à la livre.

ESSENCE DE MIEL.

...
PATTON, SMITH & PUTNAM,
... Tchoupitoulas et Gravier.

A VENDRE—...
E J HART & Co,
77 et 79 rue Tchoupitoulas

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Julienne Moret.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Bureau, No 82, rue de Chartres

SAMEDI, 12 mars 1859, à midi, il sera vendu à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et Magasins, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la 2ème Cour de District de la Nlle Orléans portant la date du 4 février 1859, la propriété ci-après décrite, appartenant à ladite succession.

Marie Rosalie, mulâtresse âgée d'environ 31 ans et son fils Alcide, mulâtre âgé d'environ 8 ans.

Conditions, comptant, au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

5 fev—5,16,23,ml,12

Morceau de terre haute à magnolias et à coteaux, dans la Paroisse St Charles, près le chemin de fer des Opelousas.

Succession de John M. E. Sharpe.

No 9442—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,

C. E. GIRARDEY, encanteur,

Bureau No 6, Arcade de Banks.

SAMEDI, 19 mars 1859, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans portant la date du 11 février 1859, le morceau de terre ci après décrit, appartenant à la succession de John M. E. Sharpe, décédé, savoir:

Le quart Nord-Est et la moitié Nord du quart Nord-Ouest du quart Nord-Est de la section onze, du township, quatorze, range vingt Est, dans le district de terres sujettes à être vendues à la Nouvelle-Orléans, comprenant, en tout, environ soixante acres. C'est un morceau de terre haute à magnolias et à côteaux, à une distance d'environ un mille du chemin de fer des Opelousas, à la station de Boutté et environ vingt-cinq milles de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Un quart comptant, le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale sur la terre, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et en cas de non paiement à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente par devant J. W. Breedlove, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

17 fév—5 12 19 mars

John Clark vs Martin Cosgrove, tuteur, etc.

PAR TOURNE & THOMAS.

EUGENE TOURNÉ, encanteur.

MERCREDI 16 mars 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu en vertu d'un jugement rendu par l'Honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans et signé le 8 février 1859, portant le No 14 343, savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Annonciation de cette ville, désigné par le No 17 de l'ilet No 15, borné par les rues Benton, Liberté, Melpomène et Terpsichore, mesurant, mesure américaine, 31 pieds face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 96 pieds entre lignes parallèles, d'après le plan tiré par Geo T. Dunbar, surveyor, le 1er avril 1848 et déposé en l'office de C. Mazureau, notaire en cette ville; ensemble les bâtisses qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. T. Kerr, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

12fév—19—mars 5,12,16.

Grande propriété améliorée, dans la rue Uranie, entre les rues Prytania et Colisée—Succession de B. F. Ingham.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,

C. E. GIRARDEY, encanteur,

Bureau, No 6, Arcade de Banks.

SAMEDI, 2 avril 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, portant la date du 24 février 1859, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de B. F. Ingham, décédé, savoir:

UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Uranie, Polymnie, Prytanée et Colisée. Le dit morceau de terre est désigné par le No 2 et a 79 pieds 10 pouces 6 lignes et demie de face à la rue Uranie, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles. C'est la moitié du terrain No 7 et la totalité des terrains Nos 8 et 9 sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, et portant la date du 6 mai 1844.

Les améliorations comprennent une maison basse en bois ayant 2 chambres sur la façade; dans le fond, une maison neuve en bois, à étage, ayant 2 chambres, un grand vestibule et magasin au rez-de-chaussée, 3 chambres à coucher et une chambre à bains au-dessus; hangars, écurie, cuve, etc. Le terrain est bien remblayé et entouré; les trottoirs sont en briques. La propriété est située dans un des plus respectables quartiers du Premier District et l'un de ceux où il se fait le plus d'améliorations. Elle n'est qu'à un demi ilet du Coliseum Place où la ligne d'omnibus de la rue Prytanée; on pourrait l'occuper maintenant ou y bâtir une grande résidence.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet hypothécaire tiré par George F. Black en faveur du "Merchants' Mutual Insurance Company" de cette ville, pour la somme de $5000, portant la date du 19 septembre 1858 et payable à 12 mois de date. Le dit billet a été régulièrement renouvelé jusqu'au 1er décembre prochain, 1859 et, en cas de non paiement à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Pour le reste, comptant.

L'acte de vente pardevant J. W. Breedlove, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

1 mars—12 26 2av

Joséphine Cossé vs Marie Aimée Bacas & al.

Vente pour opérer un partage.

Propriétés améliorées, de grande valeur, dans le Second District.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

IL sera vendu à l'enchère publique, le samedi 2 avril 1859, dans la rotonde de la Bourse St Louis, rue St Louis, entre Chartres et Royale, à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable P. H. Morgan, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, portant date du 1er mars 1859 afin de pouvoir opérer un partage entre lesdites parties, les propriétés ci-après désignées:

Deux certains terrains en cette ville, compris dans l'ilet borné par les rues St Louis, Bourbon, Dauphine et Toulouse mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue St Louis, sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles—ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—1/3 comptant et la balance payable en douze billets, à 6 mois, payable sous la somme, la moitié payable en un an et la moitié en deux ans, avec hypothèque et privilège sur les propriétés vendues. Lesdits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an après échéance jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente pardevant Adolphe Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs.

2 mars—2,12,22,29, av2

Succession de William M. Whiting.

Esclaves de choix.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

Bureau, 82 rue de Chartres.

IL sera vendu à l'enchère publique, au City Hotel, rue de la Commune, entre Camp et Magasins, le jeudi 24 mars 1859, à midi, sans aucune réserve et pour le compte de la susdite succession, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 18 février 1859, les esclaves ci-après:

RANDALL, esclave pour la vie, âgé d'environ 51 ans.

FLORA, griffe, esclave pour la vie, âgée d'environ 45 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison.

SIMON, esclave pour la vie, âgé d'environ 17 ans, jeune et robuste.

GEORGIANA, griffe, esclave pour la vie, âgée d'environ 11 ans, gardienne d'enfants et domestique de maison.

ANTOINE, esclave pour la vie, âgé d'environ 26 ans, nègre de champ et pouvant s'employer sur la Levée où il a travaillé plusieurs années.

JULY, esclave pour la vie, âgé d'environ 41 ans, nègre de champ et pouvant travailler sur la Levée.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance en paiements égaux à 6 et 9 mois de crédit, en billets hypothécaires portant 6 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant James Graham notaire public, aux frais des acquéreurs.

22fev—8 12 23 24m

Successions de J. Ferrand et de sa femme.

PAR CHS. E. FORSTALL, Encanteur.

IL sera vendu, samedi, 26 mars 1859, à midi, à la Bourse St Louis, rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 14 février 1859, la propriété suivante, appartenant aux susdites successions, savoir:

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Amour, St-Antoine, Bagatelle et Craps, mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue d'Amour, sur 120 pieds de profondeur—Ensemble une maison en bois de deux chambres, galerie et deux cabinets, une cuisine de deux chambres, galerie et deux cabinets citerne, puits, latrine, &c.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire public. 22fév—mars5,12,19,26

Succession de St-Louis Azor, alias Reggio.

PAR CHS. E. FORSTALL, Encanteur.

IL sera vendu, samedi 19 mars 1859, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 3 février 1858, la propriété ci après décrite, appartenant à la susdite succession, savoir:

Un lot de terre situé au Faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues St-Ferdinand, Bons-Enfants, Port et Amour, désigné par le No 16 de l'ilet No 11, mesurant, mesure anglaise, 28 pieds de face à la rue St Ferdinand, sur 131 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, avec tous les droits et privilèges qui en dépendent.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets sans endosseur, portant 6 pour cent d'intérêt de leur date, et 8 pour cent en cas de non paiement.

Acte de vente pardevant A. Dreyfous, notaire public. 15 fév—15,22, m 5,12,19

Succession de Bernard Duffy.—Terrains de valeur, nus et améliorés, dans le Premier et Quatrième Districts.

PAR J. A. BEARD & Co.

GARDNER SMITH, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, SAMEDI, 26 mars 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable P. H Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 14 février 1859, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la succession de Bernard Duffy, décédé, savoir:

1o—UN TERRAIN, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District, dans l'ilet compris entre les rues Tchoupitoulas, Commerce, Girod et Lafayette. Le dit terrain est désigné par le No 61, a 19 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Commerce, 19 pieds 9 pouces 6 lignes dans le fond, sur une profondeur de 88 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du No 59, et 89 pieds sur la ligne qui le sépare du No 63. Les améliorations comprennent un magasin à étage, en briques.

2o—UN TERRAIN situé dans le même district, dans l'ilet compris entre le Florida Landing et les rues Derbigny, Roman et Cypress. Le dit terrain est désigné par le No 12 et a 28 pieds de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 148 pieds 3 pouces 2 lignes, entre lignes parallèles.

3o—UN TERRAIN, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District, dans l'ilet compris entre les rues Ste-Marie, Bellechasse, St-André et St-Armand. Le dit terrain est désigné par la lettre A. et a 28 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Ste Marie, 20 pieds 2 pouces 6 lignes dans le fond, sur une profondeur, sur la ligne qui s'étend vers la rue St-Armand de 129 pieds 4 pouces 2 lignes et 129 pieds 2 pouces 6 lignes, sur l'autre ligne latérale. Les améliorations comprennent une maison basse en bois, avec écuries dans le fond, &c.

4o—UN TERRAIN situé dans le même District, dans l'ilet compris entre les rues Prytania, Nayades, Eighth et Harmony. Le dit terrain forme l'encoignure des rues Prytania et Harmony, est désigné par le No 13, a 55 pieds de face à la rue Prytania, sur une profondeur de 100 pieds, sur la ligne qui le sépare du No 12, et environ 100 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Harmony.

5—UN TERRAIN situé dans le même District, dans l'ilet compris entre les rues Levée, Water, Philip et Seraparu. Ledit terrain est désigné par le No 16 et a 25 pieds 11 pouces 6 lignes de face aux rues Water et Levée, sur une profondeur de 90 pieds 4 pouces 5 lignes sur la ligne latérale du No 4 et 90 pieds 4 pouces 1 ligne sur l'autre ligne latérale.

Conditions—Un quart comptant; le reste à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés, 6 pour cent d'intérêt jusqu'à l'échéance et 8 pour cent d'intérêt éventuel. Les améliorations devront rester assurées et les polices transférées à l'administrateur de la succession.

Les actes de vente pardevant Charles Ouvelqier, notaire public, aux frais des acquéreurs.

21 fev—5,12, 19,21m

Teinturerie.

J. BONTEMPS, Teinturier, Dégraisseur, rue BOURBON, No 66, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de prendre la suite des affaires de une maison de teinture située rue Royale No 73, et qu'il les continuera comme par le passé, avec toute l'exactitude qu'on lui connait.

La manière avec laquelle il satisfait depuis 12 ans ses nombreux clients de sa maison de la rue Bourbon, lui est un garant assuré et les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

2 juillet—1 an

A. Carrière. E. Bordelais

A. CARRIERE & Co,

IMPORTATEURS,

No 25, rue de la Vieille Levée,

ONT constamment en mains un grand assortiment de Vins, Liqueurs, Eaux-de-vie et Conserves. 7 juil—1yr

CHANDELLES Star—500 caisses, Wamsutta, à vendre par VOORHIES, GRIMES & Co,

VENTES A L'ENCAN.

Chapeaux paille pour hommes et enfants.

PAR E. ROCHE & Co.

SAMEDI 12 mars, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 28 rue de la Vieille Levée: 50 caisses chapeaux paille pour hommes et enfants, comprenant un assortiment général.

Conditions à la vente. 12 mars

Marchandises sèches étrangères et du pays.

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu aujourd'hui, 12 mars, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25 rue de la Douane:

15 balles jaconets français riches
2 do organdis imprimés, nouveaux genres,
4 caisses ginghams français,
5 do brillants imprimés,
5 do toile d'Irlande supér.

—Egalement—

Une grande facture de marquises et parasols français.

—Egalement—

Cotons blanc et écru pour chemises; alpacas noirs batiste blanche et jaconats, linge de table, voiles et châles de dentelle noire, toiles et linons imprimés, mousselines brochées, robes organdi; cols brodés, coutil à matelas, bonneterie blanche et écrue, brillants blancs, bonneterie de Lisle, mouchoirs et guingans.

Egalement—Une facture de jupes à ressorts en acier. 12 mars

Chapeaux de paille pour hommes et enfants.

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu, aujourd'hui, 12 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25 rue de la Douane:

20 caisses chapeaux de paille doublés, pour hommes et enfants.

Egalement—150 douzaines chemises de peau, de Lisle et gaze. 12 mars

Jolies esclaves de valeur.—Succession de dame Mélanie Seghers, épouse décédée de G. Schmidt.—Vente pour opérer un partage entre héritiers.

PAR N. VIGNIE, Encanteur

SAMEDI, 19 mars 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

MARIE THERESE, âgée de 21 ans, bonne cuisinière, domestique de maison et très bon sujet.

JULIE, sa sœur, âgée de 18 ans, excellente domestique de maison, habituée à soigner les enfants, très bien recommandée.

Les dites esclaves sont garanties des vices et maladies prévus par les lois.

Conditions—La moitié comptant et la balance à un crédit de 12 mois en billets garantis par hypothèque sur les dites esclaves, avec un bon endosseur de la ville et portant 8 p% d'intérêt par an de leur date jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente pardevant P. C. Cuvellier, notaire public. 12mars

Une maison basse, en bois, dans la rue des Bons Enfants.

PAR J. A. BEARD & Co,

GARDNER SMITH, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 12 mars 1859, à midi, à l'Arcade de Banks.

Un terrain, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District, dans l'ilet compris entre les rues Bons-Enfants, Union, Amour et Bagatelle. Ledit terrain a 30 pieds de face à la rue Bons-Enfants, sur une profondeur de 60 pieds, au pied français. Les améliorations comprennent une maison basse, en bois, toit en tuiles, cuisine, etc.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 12 et 18 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété, 6 pour cent d'intérêt et 8 pour cent d'intérêt éventuel.

L'acte de vente pardevant A. Mazureau, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 8mars.

Sardines.... Sardines.

PAR R. B. SYKES, Encanteur.

SAMEDI, 12 du courant, à midi, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, au magasin No 20 rue Vieille Levée, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port:

F F No 79—17 caisses sardines, 100,2 boîtes chacune
F F No 80—17 do do do
F F No 81—16 do do do
avariées sur le navire Elizabeth Ellen arrivé de Bordeaux.

Conditions—Comptant 11 mars

ILETS ET TERRAINS.

Vente sans réserve, pour clore une liquidation,

PAR Chs. E. FORSTALL, encanteur.

SAMEDI, 26 mars 1859, à midi précis, il sera vendu, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis:

1o L'ilet de terre borné par les rues Hôpital, Quartier, Dorgenois et Broad, mesurant environ 476 pieds sur 310. Si l'ilet n'est pas acheté en bloc, on offrira séparément les 36 lots qui le composent.

2o L'ilet compris entre les rues Broad, Ursulines, et Bellechasse, Septième et des Chênes Verts. On le vendra aussi par lots, s'il n'est acheté en bloc.

3o Six lots contigus, dans l'ilet compris entre les rues Ursulines, Hôpital, Dorgenois et Broad. Ces six lots ont ensemble une façade d'environ 90 pieds à la rue des Ursulines, et autant à la rue Hôpital, sur une profondeur de 255 pieds.

4o Deux lots dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Lot et Magistrats. Ces deux lots se touchent et mesurent ensemble environ 64 pieds de face à la rue de l'Union sur une profondeur de 127 pieds.

5o Six lots contigus, formant l'encoignure de l'Avenue Lafayette et de la rue Girod, dans l'ilet formé par les deux dites rues, et les rues Port et Urquhart. Ces lots mesurent ensemble environ 170 pieds sur la rue Girod et 100 pieds sur la Promenade Lafayette.

6o Six lots contigus, à l'encoignure des rues France et Joséphine, dans l'ilet que bornent aussi les rues Lesseps et Celestine. Ils mesurent environ 170 pieds de face à la rue de France et 139 à la rue Joséphine.

7o Onze lots contigus sur le côté Ouest de la rue Mathilde, adossés à la propriété des magasins à tabac; ils mesurent ensemble 340 pieds de face à ladite rue, sur 119 de face à la rue des Libéraux et autant sur la rue de la Force.

8o Six autres lots pareils aux précédents, situés sur le même côté de la même rue, entre les rues de la Force et de la Verte.

9o Onze lots encore, pareils aux précédents, situés de même, entre les rues de la Verte et des Magistrats.

10o Onze autres lots pareils, situés de même, entre la rue de la Loi et la Promenade des Florides.

On peut voir les plans au bureau de l'encanteur, Passage de la Bourse, No 90; et ces plans seront exposés à la Bourse St-Louis, le jour de la vente.

Conditions—Un cinquième comptant, et la balance à un, deux, trois et quatre ans de crédit, sans endosseur, mais avec hypothèque et intérêts à six pour cent par an, depuis le jour de la vente jusqu'à l'échéance. En cas de non paiement à l'échéance, l'intérêt sera de huit pour cent après l'échéance; mais cette clause ne doit point être considérée comme autorisant un retard de paiement.

Les actes de vente pardevant J. Agaisse, notaire public, aux frais des acquéreurs, qui seront admis à se faire mettre en possession le 25 mars. 8mars—ts26

Propriétés de valeur dans le Quatrième District et îlets de choix à Greenville—Vente pour opérer un partage par décret de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, No 15,123, du docket de la dite Cour, portant la date du 4 mars 1859.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,

C. E. Girardey, encanteur.

Bureau No 6, Arcade de Banks.

SAMEDI, 9 avril 1859, à midi, à l'Arcade Banks, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, portant la date du 4 mars 1859, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o—*Deux terrains* situés dans le Quatrième District de cette ville, ancien faubourg Lafayette, compris entre les rues Fie Marie, St André, Rousseau et Fulton. Les dits terrains sont désignés par les Nos 3 et 4, et ont, chacun, 30 pieds face à la rue Ste-Marie, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, au pied français. Ils sont désignés par le No 3 sur le plan primitif dressé par J. Pilie, le 11 février 1823, et déposé actuellement au bureau de Théo. O. Starke, notaire public.

2o—*Quatre terrains* situés dans le Quatrième District de cette ville, ancien faubourg Lafayette, compris entre les rues St Andrew, Joséphine, Jersey et Chippewa. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1, 2 et 6, primitivement Nos 8 et 9, dans l'ilet No 17, sur un plan du dit faubourg, portant la date du 2 mars 1824—Le No 1 forme l'encoignure des rues St André et Jersey et a 30 pieds de face à la rue St André, sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Jersey. Les Nos 2, 3, et 4 se touchent et ont chacun 30 pieds de face à la rue St-André, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles—le tout au pied français.

3o—*Un terrain situé de grève* portant le No 70, situé à Greenville, dans la paroisse Jefferson, contenant 22 lots. L'ilet est formé par les rues Broadway, Washington, Chestnut et le chemin de fer de Carrollton; il a, mesure américaine, 240 pieds 4 pouces, 6 lignes de face sur le chemin de fer de Carrollton, 248 pieds sur la rue Broadway, 378 pieds sur la rue Chestnut et 380 pieds sur la rue Washington—conformément au plan dressé par A. L. Surel daté du 16 janvier 1842, et enregistré dans l'étude de Louis T. Caire, notaire.

4o—*Deux lots de terre* dans le 4me District dans l'ilet borné par les rues Andrew, Fulton, Rousseau et Adèle, ayant trois façades et très convenables pour y construire des édifices. Ils ont 60 pieds de face à la rue St André, 120 pieds de face et profondeur à la rue Fulton, 60 pieds de face à la rue Adèle, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure française. Les banquettes sont faites, et le sol est très élevé. Voir les plans à l'encan.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit pour les billets des acquéreurs, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant 6 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et s'ils ne sont pas payés 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente pardevant A. Mazureau, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 mars—12,26, av2,9

Succession de Maurice W. Hoffman.

Terrains nus aux faubourgs Franklin et Darcantel.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, portant la date du 4 avril 1857, je vendrai à l'encan, dans la rotonde de la Bourse St-Louis, rue St Louis, entre Chartres et Royale, samedi 26 mars 1859, à midi, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de feu M. W. Hoffman:

Trois Terrains situés au faubourg Franklin, de cette ville, désignés par les Nos 14, 15 et 16 de l'ilet No 5, sur le plan primitif dressé par le voyer de la ville, le 14 mai 1821 et déposé au bureau de Carlile Pollock, ancien notaire public en cette ville. Lesdits terrains ont chacun au pied anglais, quarante pieds de face à la rue des Champs Elysées, entre les rues St-Jean Baptiste et St-Avid, sur cent vingt pieds de profondeur.

Cinq Terrains situés au faubourg Darcantel de cette ville, désignés par les Nos 30, 31, 34, 35 et 36 de l'ilet No 7, compris entre les rues Marigny, Léonidas, Champs-Elysées et St Gérard, d'après le plan primitif dudit faubourg, dressé par le voyer de la ville et déposé au bureau dudit Pollock, notaire. Lesdits terrains se touchent, et ont chacun cinquante-trois pieds trois pouces et demi de face à la rue Marigny, sur cent quarante-un pieds sept pouces de profondeur. Le terrain No 36 forme l'encoignure des rues Marigny et St-Gérard.

—Termes et conditions—

Un quart comptant; le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, avec hypothèque sur les propriétés. Les billets porteront 6 pour cent d'intérêt.—Les actes de vente pardevant Th Guyol. 17 fév—15,25,26 ms

Excellente occasion pour acheter une belle résidence à Mandeville, avec terres améliorées; jardins &c.

PAR JULIAN NEVILLE & Co

JULIAN NEVILLE, encanteur

Bureau, 11 Commercial Place.

IL sera vendu à l'encan, mardi, 29 courant, à midi, à la rotonde de la Bourse St Louis:

La belle propriété située à Mandeville, qui forme le coin des rues Carroll et Jefferson: elle a 200 pieds de face à la rue Carroll sur une profondeur dans la rue Jefferson de 250 pieds.

Les améliorations se composent d'un cottage à un étage, bâti sur des piliers en briques et renfermant quatre chambres à coucher, une salle à manger, un office, une galerie en face de 40 pieds de longueur sur 12 de largeur. Les murs des chambres sont plâtrés et il y a des vitres aux fenêtres.

Il y a aussi, sur la propriété, des chambres à domestiques, avec cuisine, une remise, de l'excellente eau de source, des arbres fruitiers et des arbres de 20 ans, ainsi qu'un wharf et une cabane à bain construite l'été dernier.

La maison est complètement meublée: une voiture à quatre places, en parfait état, sera vendue avec la propriété.

Conditions—Mille piastres comptant et la balance divisée également par moitié, à un et deux ans de crédit, pour des billets portant 6 pour cent d'intérêt, avec hypothèque sur la propriété.

Les personnes désirant acheter à l'amiable devront s'adresser au bureau des encanteurs.

L'acte de vente sera passé pardevant T. O. Starke, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

1,371,000 Cigares de la Havane.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

MERCREDI 23 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, au magasin des importateurs bien connus, MM. Romagosa & Magi, No 30, rue Poydras:

1,371,000 cigares de la Havane, tous pleinement garantis pour la susdite maison, dont les ventes ont pleinement satisfait tout le monde. Ce stock de cigares mérite l'attention des acheteurs.

Conditions libérales—Voir les catalogues. 5 ms

EAU FORTIFIANTE POUR LA VUE — Cette eau convient parfaitement pour donner aux yeux fatigués par n'importe quelle cause, leur première énergie; elle nettoie les yeux et fait disparaître toute espèce de démangeaison, en fortifiant la vue. On l'emploie en couvrant l'œil fatigué dans un petit bassin et baignant l'œil, ou dans une cuiller à bouche remplie de cette eau.

Seul fabricant de cette eau, F. LEVERRIER,

7 déc 76, rue de Chartres

PETITS POIS et Asperges—300 caisses, à vendre par E J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

FRUITS pour pâtés—300 caisses, à vendre par E J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

WHISKY d'Ecosse et d'Irlande—A, ... whiskys véritables, à vendre par ...

25 MOULINS à maïs ... à vendre par THE BAILLY BLANCHARD & CO, ... Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN.

Vente pour opérer un partage entre les héritiers.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur,

Bureau, Passage de la Bourse, No 40

IL sera vendu, positivement, SAMEDI 12 mars, au City Hôtel, rue de la Commune, entre les rues Camp et Magasins, les propriétés ci-après:

1o—SIX TERRAINS situés à Carrollton, paroisse de Jefferson, désignés par les Nos 10, 11, 12, 13, 14 et 15 de l'ilet marqué F, et compris entre les rues Adams, Fourth, Hilary et Hope. Les terrains Nos 10 et 11 ont chacun 30 pieds de face à la rue Adams, sur 127 pieds 6 pouces de profondeur. Le terrain No 12 forme l'encoignure des rues Adams et Fourth, a 33 pieds 6 pouces de face à la rue Fourth, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Adams. Les terrains Nos 13, 14 et 15 ont chacun 30 pieds de face à la rue Fourth, sur 120 pieds de profondeur; le tout au pied américain.

2o—Un Terrain situé à Carrollton, dans la susdite paroisse, désigné par le No 1 de l'ilet C, compris entre les rues Plum, St-Mary, Fifth et Jackson. Le dit terrain a, au pied américain, 36 pieds de face à la rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Plum, dont il forme l'encoignure.

3o—UN TERRAIN situé à Carrollton, dans la susdite paroisse, désigné par le No 4 de l'ilet no 2, compris entre les rues Huso, Pearl, Washington et First. Ledit terrain a, au pied anglais, 30 pieds de face à la rue First, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Huso dont il forme l'encoignure.

Ce terrain fait face au chemin de fer de Carrollton et est à deux ilets du Dépôt.

4o — DIX-SEPT TERRAINS situés à Carrollton, dans la paroisse de Jefferson, désignés par les nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 22 et 23, dans l'ilet no 27, d'après un plan particulier dudit ilet dressé le 24 mai 1836, par Louis Bringier, arpenteur général, et annexé à un acte passé pardevant Théodore Seghers, notaire public, le 7 juin 1836. Ces dix-sept terrains sont dans l'ilet compris entre les rues Cotapaza, Cécile, Quatorzième et High Land et seront vendus en bloc.

Termes et conditions—La moitié comptant; le reste à 12 mois de crédit, en billets pour des sommes au gré des vendeurs, tirés à l'ordre et endossés par les acquéreurs. Lesdits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an à partir de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire public. 2 mars

Succession de Vve L. Montault.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 7 février 1859—Dossier de la Cour, No 14,036, il sera vendu en vente publique le SAMEDI 12 mars 1859, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St Louis, pour le compte de ladite succession:

UN LOT DE TERRE situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le lot No 2 de l'ilet No 4, suivant un plan du faubourg Montreuil, déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire de cette ville—Ledit lot mesure 53 pieds de face à la rue Elmire, sur 120 pieds de profondeur. Ensemble toutes les bâtisses et constructions qui s'y trouvent.

Termes et conditions—La moitié comptant, et la balance à 6 mois de crédit en un billet garanti par hypothèque sur ladite propriété et portant intérêt à raison de 8 pr ct par an après leur échéance jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées contre les risques du feu et la police d'assurance transférée au vendeur.

Acte de vente pardevant ——, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

9 fev—21, mars11,12

Succession de feu Patrick Moran et de Catherine Casserly, sa femme.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 7 décembre 1858, il sera vendu en bloc à l'encan, samedi, 12 mars 1859, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St Louis:

Un ilet de terre situé à Tunisbourg, paroisse d'Orléans, rive droite du fleuve Mississipi. Le dit ilet est désigné par le No 12 et a 323 pieds 8 pouces de face aux rues Socrate et Ptolémée et 343 pieds 8 pouces de face aux rues Orléans et Odéon—Un autre ilet de terre désigné par le No 15, ayant 323 pieds 8 pouces de face aux rues Ptolémée et Lawrence, et 343 pieds 8 pouces de face aux rues Orléans et Odéon. Ensemble, une vieille bâtisse en bois contenant 2 chambres, 2 cabinets, galerie. Egalement, deux petites huttes, etc

Conditions—comptant.

L'acte de vente pardevant M. S. Magner, notaire public. 9 fev—21 1 11 12m

Succession de Bridget Mongan.

Propriété améliorée de grande valeur, située dans le 1er district.

Par PLACIDE J. SPEAR, Encanteur,

Bureau, No 82, rue de Chartres

SAMEDI, 12 mars 1859, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, au City Hotel, rue de la Commune entre les rues du Camp et Magasins, en vertu et de et conformément à un ordre de l'hon J. H. Morgan, juge de la 2me Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 4 février 1859, pour le compte de ladite succession, la propriété ci après décrite:

Deux certains lots de terre situés dans le 1er district de cette ville, désignés sur un plan dressé par Louis Pilié, voyer, daté du 12 mai 1853, par les numéros 14 et 16 dans l'ilet borné par les rues St Magdeline, Commune, Gravier et Ste-Adèle et mesurant chacun (mesure anglaise) 27 pieds de face à la rue St-Adeline sur 122 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—La moitié comptant, et la balance à un crédit de 6 et 12 mois, payable en portions égales, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque spéciale sur la propriété.

Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

5fév—5,15,25 mars 11 et 12

LE CELEBRE AMER STOMACHIQUE, DE HOSTETTER,

Est devenu, à cause de ses propriétés médicales et toniques et comme préservatif des maux d'estomac si communs surtout aux époques d'épidémies dans le Sud-Ouest, un remède indispensable pour les familles et les habitations. Il a acquis une plus grande célébrité et une vente beaucoup mieux qu'aucune des préparations connues jusqu'ici. C'est pourquoi des personnes sans principes, ici et dans d'autres villes, l'ont imité et débitent un vil mélange en noms et sous des bouteilles, par l'entremise de courtiers malhonnêtes, et à l'encan. Nous avons entendu parler d'individus qui font sans doute le même commerce, parcourent les campagnes et offrent des Amers à bon marché. Les pharmaciens et les propriétaires de groceries doivent se méfier de ces individus et de ceux qui offrent l'Amer à une réduction, car les propriétaires n'ont fait aucune diminution. N'achetez que de personnes responsables ou de leurs agents qui ne voudraient pas employer de tels moyens. Le véritable Amer stomachique de Hostetter ne se vend jamais à l'encan ou dans les rues, mais chez les principaux pharmaciens et groceries de la Nouvelle-Orléans, leurs noms sont publiés plus bas et c'est chez eux que se trouve l'article véritable comme tout ce qu'ils vendent. Nous faisons nos amis et le public de pouvoir leur annoncer que nous avons réussi à découvrir les personnes qui depuis quelque temps fabriquaient et débitaient une contrefaçon de nos amers de Hostetter. Le juge Howell, de la 6e Cour de District, a accordé une injonction pour empêcher la fabrication et la vente de ladite contrefaçon. Les personnes connues, engagées dans la contrefaçon, sont: Dan'l M. Elmore et Benjamin A. Johnston, et D E Morphy, encanteur pour la vente de ladite contrefaçon.

Les personnes qui achètent de notre *Amer stomachique* se rappelleront que chaque bouteille doit avoir sur l'étiquette le fac-simile de notre signature. Les contrefacteurs, craignant sans doute la prison, n'ont pas mis ce fac-simile sur les imitations qui sont ou seront signalées jusqu'ici. Souvenez-vous que le nom Dr J Hostetter's stomach Bitters doit être soufflé sur les côtés de la bouteille et *étampé* sur la capsule du bouchon.

Les personnes désirant avoir le véritable **Amer stomachique de Hostetter**, sont priées de s'adresser aux propriétaires,

HOSTETTER & SMITH, Pittsburg, Pa.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par J WRIGHT & CO, 21 et 151 rue de Chartres

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par E J HART & CO, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par O O WOODMAN, Coin Commune et Magasins

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par EATON & HENDERSON, Coin Nlle-Levée, Commune et Fulton

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par X LAMBERT, 62 rue des Magasins

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par ALEX NORTON & CO, 2 et 4 rue Poydras

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par J H & I N MARKS, 43, 46 et 47 rue Nlle Levée

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par ARTHUR & CO, à l'encoignure des rues Canal et Nlle-Levée

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par DYAS & CO, Coin des rues Gravier, Fulton et Nlle-Levée

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par HOLMES & SPENCER, 7 rue Gravier

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par G N MORRISON & CO, 12 rue des Magasins

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par BISCOE & SIMMS, 15, 17 et 19 rue Nlle-Levée

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par JOHN T MOORE & CO, 7 et 9 rue Poydras

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par SEWELL T TAYLOR, 13 et 15 rue Royale

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par J L JOHNSTON, 52 rue des Magasins

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par JOS MAILLOT, 12 rue Crossman

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par SCOVIL & MEAD, 111 rue de Chartres

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par VIOLETTE & Co, 39, 41, 43 et 45 rue de la Nouvelle Levée

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15 rue St Louis

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par E. B. WHEELOCK & Co, 43 rue des Magasins

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par PETERS, MILLARD & Co, enc. Levée et Bienville

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par HALL, KEMP & Co, 20 rue Commune

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par BLANCHIN & GIRAUD. 44 rue Vieille Levée

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par READ, HEDGES & Co, 108 rue du Canal

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par D. H. MARKS & Co, enc. Gravier et Nouvelle Levée

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par JAMES SYME, 124 rue du Canal

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par W. R. PEPIN & Co, 35 rue Commune

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par KARSTENDIEK & Co, 186 rue Tchoupitoulas

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par THOMPSON & BARNES, 28 et 30 rue Commune

31 rue Front 1 70 rue Fulton

7 mars—1 an—lun, jeud, sam. chaque 2 sem.

TABAC—30 sérons de Caracas; 10 caisses ... de Porto-Rico, à vendre par V F VERGOBBIE & Co, 20 Vieille Levée

PORC—400 barils porc M. O. ... à vendre par GALLARD & PASCAL, 57 et 58 Vieille-Levée

VENTES A L'ENCAN.

Cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu samedi 12 mars 1859, à midi à la Bourse St Louis, rue St Louis—

La négresse Sophie, âgée d'environ 30 ans, avec son fils ALFRED, âgé d'environ 7 ans. Sophie est bonne domestique de maison, cuisinière et blanchisseuse, garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction.

Acte pardevant E. Barnett, not. pub. 10mars

Vente, sans réserve, de deux terrains situés au faubourg Franklin, Troisième District.

PAR M. BARNETT, jur. encanteur.

IL sera vendu, samedi, 12 du courant, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St Louis,

DEUX TERRAINS se touchant situés au faubourg Franklin, Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 66, compris entre les rues Mandeville, Espagne, Prosper et Solidelle. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 1 et 2. Le No 1 fait partie des terrains Nos 17 et 18 et le No 2 des terrains Nos 18 et 19, sur une autre esquisse. Ils ont les dimensions suivantes, au pied anglais: Le terrain No 2, qui doit être pris, a 120 pied [pied anglais] de l'encoignure des rues Prosper et Espagne, a 25 pieds 6 de face à la dite rue Espagne, sur 117 pieds de profondeur. Le terrain No 1 a 25 pieds 6 de face à ladite rue Espagne, sur 117 pieds de profondeur, de chaque côté entre lignes parallèles.

Conditions, comptant.

Les actes de vente pardevant Edward Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs. 10 mars

Une paire de chevaux de prix.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu samedi 12 mars 1859, à midi et demi, vis-à-vis de la Bourse St Louis, rue St Louis—Une belle paire de chevaux gris de 16½ mains de hauteur, très dociles à la voiture, allant seuls ou au double harnais.

Aussi—Un buggy.

Conditions—comptant. 10mars

Bonne Cuisinière.

PAR CHS E. FORSTALL.

IL sera vendu samedi, 12 mars 1859, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis.

La négresse creole BRIGITTE, d'environ 55 ans, bonne cuisinière et domestique de maison, garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—comptant.

Acte pardevant J Agaisse, notaire public. 10mars

Vente sans réserve, au comptant, d'un cottage à la Passe Christian. Vente pour cause de départ.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 12 mars 1859, à midi, à la Bourse St Louis—

Un terrain situé à la Passe Christian, derrière la Mansion House Hotel. Le dit terrain a 125 pieds carrés. Ensemble, une maison en bois ayant quatre chambres, deux ou trois grands cabinets, galerie, cuisine, etc. et un jardin.

Conditions—Comptant. 11mars

Vente au comptant d'une maison basse sur la rue des Marais près de la rue Ste Anne.

PAR N. VIGNIE.

SAMEDI, 12 mars 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis

Un certain lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Marais, Villeré, Ste Anne et Dumaine, mesurant, au pied américain, 30 pieds de face à la rue Marais, sur une profondeur de 96 pieds entre lignes parallèles—Ensemble une maison basse avec attique, No 167, contenant huit chambres, deux grands cabinets, une cuisine haute de quatre pièces, latrines, hydrant, etc La dite propriété peut être divisée en deux corps de logis

Conditions, comptant

L'acte de vente pardevant E. A. Bienvenu, notaire public. 7 mars—6

Succession de M. J. Lilly.

PAR N. VIGNIE, Encanteur

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 3 février 1859, Dossier de la Cour No 10,762, il sera vendu en vente publique, le SAMEDI, 12 mars 1859, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St Louis, pour le compte de ladite succession.

Frank, nègrillon âgé d'environ 7 ans, orphelin.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. Barnett, notaire public. 9fev—9,16,24fev—5,12 mars

Succession de Adelia Watson, décédée, épouse de Victor Pessou.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 7 février 1859, cossier de la cour, No 14,999, il sera vendu en vente publique le SAMEDI, 12 mars 1859, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St Louis pour le compte de ladite succession

ALEXANDRINE alias DIDINE, négresse âgée d'environ 19 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant C. V. Foulon, notaire public. 9fev—16,24,5mars,12

Succession de feu Dr Henry Holmes.

Ouvrages de médecines et ouvrages divers.

PAR C. E. GIRARDEY & Co

Bureau No 6, Arcade de Banks.

VENDREDI, 18 mars 1859, à 10 heures du matin, il sera vendu dans notre bureau, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable R. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 27 mai 1858:

Un lot d'ouvrages de médecine et d'ouvrages divers appartenant à ladite succession.

Conditions—Comptant. 9 mars—8

Vente de succession.

Succession de John Collins.

PAR ordre de la Cour du 5me District Judiciaire il sera offert en vente publique, sur les lieux, le SAMEDI, 26 mars 1859,

à 10 heures du matin, les propriétés suivantes:

Une habitation sucrière située sur la rive gauche du Bayou Lafourche, à 10 milles au-dessous de la ville de Thibodaux (paroisse de Lafourche Intérieure), mesurant 9 arpents de face plus ou moins, par 80 arpents de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, telle que sucrerie, machine à vapeur, moulin, cabanes et tous les accessoires, etc.

Il y a sur l'habitation 200 arpents de plants de cannes 275 arpents de souches.

Aussi—39 ESCLAVES, grands et petits.

Aussi—22 mulets, 10,000 briques, 60 barils de chaux, maïs, foin, etc. Les propriétés ci-dessus désignées seront vendues en bloc.

Les esclaves suivants seront vendus à part: Frank, Ellen, Joe, Willis et Ann.

Termes et conditions

L'habitation, les 39 esclaves et accessoires seront vendus en bloc. L'acheteur assumera une hypothèque de $10,000 due à la Banque de la Louisiane et pouvant être prorogée;

$20,000 comptant, et la balance payable par quart à 1, 2, 3 et 4 ans avec 8 0/0 d'intérêt après échéance seulement. Pour plus amples informations, s'adresser à LOBIT & CHARPANTIER,

10 mars—15 No 23 rue de la Douane

VENTE DE SUCCESSION.

Succession de John Gusman.

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE DE ST TAMMANY.

Cour du Huitième District Judiciaire.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'honorable Cour du Huitième District Judiciaire, pour la paroisse et l'Etat ci-dessus mentionnés, je procéderai, mercredi 23 mars 1859, dans les heures légales, sur les lieux, résidence de défunt John Gusman, sur le bayou Vincent, dans la paroisse St Tammany, à la vente aux enchères des propriétés suivantes:

1o—Cinq mille cinq cents acres de terre, plus ou moins,

situés dans le paroisse St Tammany, en cet Etat, sur la rive est du bayou Vincent, section No 44, township 9, Range 14 Est, ou était le dernier lieu domicile dudit défunt, avec une maison d'habitation, les granges, cabanes de nègres et toutes autres dépendances.

2o—Les lots de terre ci-après décrits, situés sur la rive ouest du bayou Vincent dans la paroisse ci-dessus nommée, savoir: les lots 4, 8, 12, 14 et N. O. ¼ de S. E. ¼ de Section 9 T 9 S de Range 14 Est, contenant 41 15/100 acres Les lots 3, 6, 7 S. O. ¼ et N. E. ¼ de S. E. ¼ de section 10 T. 9 S. N. O. ¼ et S. E ¼ de la section 4 du T. 9 S de Range 14 E., contenant 231 65/100 acres. Le lot 9 et S. O. ¼ de la section 4 du T 9 Range 14 Est, contenant 50 40/100 acres. Les lots 2 et 3, ¼ de S et 2 ¼ de la section 9 T. 9 Range 14 Est contenant 96 80/100 acres, faisant un total de cent vingt huit acres sur quatre-vingt quatre centièmes d'acre, sur lesquels est établie la briqueterie appartenant audit John Gusman, décédé, avec les fours à briques, cabanes à nègres, hangars à briques et toutes les installations ordinaires d'une briqueterie—Le tout en bon état.

ESCLAVES.

3—Salomon, nègre âgé de 44 ans.
4—Molly, négresse âgée de 35 ans, et ses quatre enfants, Jules, Lewis, John Hing et Lucy, âgés respectivement de 9, 7, 3 et 1 ans
4½—George, nègre âgé d'environ 19 ans.
5—Eliza, négresse âgée d'environ 16 ans
6—Sophie, négresse âgée d'environ 15 ans.
7—Lewis, négrillon d'environ 11 ans.
8—Melford, griffe âgé d'environ 45 ans et sa femme Caroline, âgée d'environ 48 ans, avec ses deux enfants, Martin et Catherine, âgés respectivement de 7 et 6 ans.
9—Joseph, nègre âgé d'environ 22 ans.
10—Richard, nègre âgé d'environ 25 ans.
11—Thomas, nègre âgé de 25 ans.
12—Alexandre, nègre âgé de 16 ans.
13—Vincent, nègre âgé de 14 ans.
14—Augustin, nègre âgé de 13 ans.
15—Marcelin, nègre âgé de 17 ans.
16—Marie, négresse âgée de 15 ans.
17—Paul, nègre âgé de 28 ans, et sa femme Maria, âgée de 26 ans, ainsi que ses cinq enfants, Clement, Sarah, Paul, Clara et Arsene, âgés respectivement de 7, 5, 3, 3 et 2 ans
18—Melvin, nègre âgé de 55 ans, et sa femme Milley, âgée de 24 ans, ainsi que ses six enfants, Joséphine, Octave, Valentin, Melvin, Clémentine et Edmond, âgés alternativement de 9, 8, 5, 3, 2 et 1 an.
19—Nero, nègre âgé d'environ 28 ans, et sa femme Célia, âgée de 25 ans, avec ses trois enfants, Norine, Moses et March, âgés respectivement de 9, 6 et 1 an et demie.
20—Hortense, mulâtresse âgée de 19 ans, et son enfant âgé de 2 ans.
21—Jacob, nègre âgé d'environ 54 ans
22—Phœbé, négresse âgée d'environ 45 ans.
23—Joseph, nègre âgé de 22 ans.
24—Anthony, nègre âgé de 55 ans.
25—François, nègre âgé de 34 ans.
26—Prince, nègre âgé de 21 ans.
27—Buck, nègre âgé de 23 ans.
28—Jean Pierre, nègre âgé de 26 ans.
29—Wash, nègre âgé de 25 ans.
30—Edouard, mulâtre âgé de 45 ans.
31—Benjamin, nègre âgé de 45 ans.
32—Samuel, nègre âgé de 42 ans.
33—Calla, nègre âgé de 20 ans.
34—Henry, nègre âgé de 44 ans.
35—Lyman, nègre âgé de 19 ans.
36—Fill, nègre âgé de 68 ans
37—Joshua, nègre âgé d'environ 32 ans.
38—Louise, mulâtresse âgée de 40 ans.
39—Gabriel, nègre âgé de 34 ans.
40—Celina, négresse âgée de 17 ans.
41—La GOELETTE JOHN ARTHUR, avec ses voiles, son canot, ses agrès et ses apparaux, meubles, etc; le tout neuf et en parfait état.
42—QUATRE CENTS TETES DE BETAIL, plus ou moins.

Aussi, quatre-vingts têtes de moutons, chevaux, juments, mulets, bœufs, porcs. Aussi des voitures, wagons, charrettes, etc, etc.

OBSERVATIONS.

L'acquéreur doit savoir que cette portion de terre sur la rive Est du bayou Vincent contenant cinq mille cinq cents acres et à huit cents environ en prairie; c'est un sol riche et fertile, propre à toute espèce de culture, et particulièrement à celle du coton sea-island. Il y a aussi sur cette même portion de terre une grande quantité de chênes dont le bois est excellent pour les constructions maritimes et qui sont d'un accès facile. Sur cette même terre, se trouvent une grande quantité de pins de choix, excellent pour la briqueterie et la scierie.

CONDITIONS DE LA VENTE:

Immeubles, esclaves et biens meubles.—Un tiers comptant, et la balance à un crédit de six et douze mois, l'acquéreur devant fournir ses billets à ordre, avec de bonnes garanties solvables, payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, dans la ville de la Nlle Orléans. Ces billets porteront huit pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à leur paiement. Les acquéreurs d'immeubles et d'esclaves donneront une hypothèque spéciale impliquant confession de jugement sur les propriétés par eux achetées respectivement.

Les actes de vente pour les immeubles et les esclaves, dans la paroisse St-Tammany, seront passés pardevant le recorder de ladite paroisse, aux frais des acquéreurs.

N. GALATAS, Shérif de la

7mars—au23ilj Paroisse St-Tammany

POUR LES ATTAKAPAS—Via PLAQUEMINE.

Partant MARDI, 15 mars.

Le bateau à vapeur CERES, capitaine J. J. Labarthe, bien connu aux Attakapas, sera prêt samedi à recevoir du fret pour St-Martinville, New Iberia, Jeanerette, Charenton, Franklin, Centreville, Pattersonville, et tous les ports intermédiaires. Tout ce qui lui sera confié sera traité avec soin et ponctualité. Le soussigné profite de l'occasion pour remercier cordialement le public et ses amis de la confiance qu'ils lui ont témoignée jusqu'à ce jour, et espère, en redoublant de soins, s'en mériter la continuation.

8 mars— J. J. LABARTHE.

TEXAS.

Jour de départ, DIMANCHE, 13 mars 1859, à 8 h. A.M

Compagnie de steamships du Sud — Ligne de la malle des Etats-Unis — POUR GALVESTON ET LA BAIE DE MATAGORDA—L'excellent steamship CHARLES MORGAN, doublé et chevillé en cuivre, commandant J. Y. Lawless, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec la malle des Etats-Unis.—Pour fret ou passage, ayant de jolis emménagements, s'adresser à bord ou à

C. E. PAYNE, No 27, rue du Camp.

VENTES A L'ENCAN

Brodequins Russett, Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR E ROCHE & CO.

SAMEDI, 12 mars, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan No 28, rue de la Vieille Levée:

20 caisses brodequins Russett.

ET

100 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment pour hommes, femmes et enfants.

Conditions à la vente. 11mars

Hotel de Pittsburgh.

PAR TOURNE & THOMAS.

SAMEDI, 12 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu sans limite, au coin de la rue Nouvelle-Levée et Marché Ste-Marie, le contenu de l'Hôtel de Pittsburgh, autrefois tenu par J. Gritter, décédé, consistant en lits, armoires, chaises, ... ainsi que le contenu du café—Vente positive—Conditions: comptant. 11mars

Vente positive et sans réserve, pour clore une facture—Genièvre de Hollande.

PAR BERNARD TURPIN.

SAMEDI, 12 mars 1859, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 55, rue de la Vieille-Levée,

25 pipes genièvre de Hollande, en douane

Conditions à la vente. 11mars

Vin rouge, sardines, Cognac, savon, etc.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

SAMEDI, 12 mars, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan au magasin No 55, rue Vieille-Levée,

186 caisses et 15 barriques vin rouge,
40 caisses sardines, ¼ et ½ boîtes,
110 caisses vin Muscat,
12 futailles cognac importé,
100 caisses savon de Jackson & Co No 1;
Rum, whiskey, vins de Porto, Xérès, Madère, &c.
Conditions à la vente. 11mars

PAR CH. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu samedi 12 mars 1859, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis—

Un lot de terre dans l'ilet renfermé par les rues St Jean Baptiste, Claiborne, Union et Bagatelle, mesurant environ 27 pieds de face à la rue St Jean Baptiste sur environ 160 pieds de profondeur.—Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets sans endosseurs garantis par hypothèque. 11mars

Argenterie plaquée. —— Verrerie.

PAR R. B. SYKES.

SAMEDI, 12 courant, à 10 heures, il sera vendu à son magasin d'encan, No 45 rue des Magasins—

Une facture d'argenterie plaquée, comprenant services à thé, cuillers, fourchettes, corbeilles et divers autres articles.

300 caisses verrerie, comprenant une grande variété de verres, gobelets, carafes, sucriers, &c.—6 boucauts articles Rockenham.

Conditions—$100, comptant, au-dessus 60 jours en billets approuvés. 8 ms

Vente pour cause de départ.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu samedi 12 mars 1859, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, les propriétés suivantes:

Un lot de terre dans l'ilet renfermé par les rues Kerlerec, Esplanade, Villeré et Robertson, mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue Kerlerec, sur 120 pieds de profondeur. Ensemble une maison de deux chambres, galerie et deux cabinets, cuisine de deux chambres, galerie et cabinet, citerne, puits, latrines, etc.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Les acheteurs devront faire assurer les propriétés pour le montant des billets dus et en transférer les polices au vendeur comme sécurité. 8mars

Vente sans réserve et à un long crédit.—Maison et cuisine en briques, couvertes en ardoises, dans le Troisième District.

PAR M. BARNETT JR, encanteur.

IL sera vendu samedi, 12 du courant, à midi, dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale—

Un terrain situé dans l'ilet compris entre les rues Casacalvo, Moreau, Français et La Paix. Ledit terrain a 34 pieds de face à la rue des Français, sur 63 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit terrain, comprenant une maison en briques No 27, ayant 4 appartements, galeries, cabinet, et couverte en ardoises, caves, &c.

Conditions—Un quart comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, avec intérêt à raison de 6 pour 100 par an jusqu'à l'échéance, et 8 pour cent d'intérêt éventuel en cas de non paiement à l'échéance.

L'acte de vente par devant Ed. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Le plan est exposé à la Bourse St Louis. 8 ms

Quatorze terrains magnifiques, à Bouligny.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.

Bureau, No 82, rue de Chartres.

SAMEDI, 12 mars, à midi, il sera vendu à l'Hôtel de la Cité, rue Commune, entre Camp et Magasins, les propriétés ci-après décrites, savoir

Deux terrains dans l'ilet borné par les rues Cadiz, Apollon, Valence et Nayades, et désignés par les Nos 13 et 14 mesurant chacun 26 pieds 6 pouces de face à la rue Cadiz sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Douze terrains dans le même ilet, désignés par les Nos 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26, mesurant chacun 26 pieds de face à la rue Apollon sur 107 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 19 forme l'encoignure Valence et Apollon.

Quatre lots les Nos 15, 16, 17 et 18, mesurant comme il suit: Le no 15, 8 pieds 6 pouces de face à la rue Valence, sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les nos 16, 17 et 18, mesurant chacun 26 pieds 6 pouces de face à la rue Valence sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit pour les billets portant 6 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et en cas de non paiement à l'échéance, 8 0/0 d'intérêt jusqu'à parfait paiement. Lesdits billets porteront hypothèque spéciale sur les propriétés vendues.

Actes de vente par devant E. Bouny, notaire public, aux frais des acquéreurs.

N. B.—Cette vente est positive et sans réserve—Les plans sont exposés à l'Hôtel de la Cité. 7 ms

Succession de Pierre Edmond Chesnaydre ou Chesnaidre.

PAR TOURNE & THOMAS.

EUGENE TOURNÉ, encanteur.

MERCREDI, 16 avril 1859, à midi, à la Bourse St Louis, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nlle-Orléans en date du 25 novembre 1858, pour compte de ladite succession.

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Washington, 3e District mesurant 21 pieds de face à la rue Montegut, entre les rues Casacalvo et Moreau sur 134 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, borné d'un côté par la propriété de Françoise Montegut et de l'autre côté par celle de Barthélemy Nove ensemble toutes les améliorations, constructions, &c.

Conditions—Moitié comptant, et le reste à un an en billet endossé à satisfaction, portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garanti par hypothèque sur la propriété et 8 pour cent d'intérêt si ils ne sont pas payés à l'échéance. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée à l'administrateur jusqu'au paiement des billets.

Acte de vente pardevant ——— notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Aussi—A 10 heures du matin au dernier domicile du défunt, rue Montegut, entre les rues Moreau et Casacalvo.

Chaises, lits, berceuses, vases de cheminée, armoires, glace, etc.

Conditions—comptant. 1mars—19 av 2 9 13

Eaux-de-vie française, Vins, Absynthe, Kirsch, &c., &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MARDI, 22 mars 1859, à 10½ heures A. M il sera vendu à l'encan au magasin de l'importateur, M. J. N Curien, No 23, rue Toulouse, pour clore diverses consignations

100 futailles eau-de-vie française en ¼, ⅛ et 1/16 de pipes des marques suivantes: Lecoq fine champagne 1848, Otard Dupuy & Cie, P. Dumezil & Cie, J Boreau, C Tronchon & Cie—Toutes ces eaux de vie sont tirées sous les clés de la Douane.

15 barriques vin rouge de Bordeaux, St Laurent, St Julien

70 barriques vin vieux Château Batrech, Château Gayac, Château Branc 1851 et 1856.

13 barriques et demi barriques vins blancs de dessert, Château Delorme, Haut-Brion, Bolair, Devenu, D'Ucan Medoc, Léoville et Larose.

20 barils vin blanc Haut-Sauternes.

299 caisses vin rouge St Julien, St Estèphe et Pomerol.

146 caisses vins fins rouge et blanc en grandes et demi bouteilles, Ch. Lafitte, Ch. Labrache, Ch. Beveau, Pontet Canet, Ch. D'Ucan Graves, Mirray, &c.

150 paniers Champagne différentes marques.

200 caisses absynthe Pernod et Yersin & Leconlite

120 caisses et staroineaux de fleurs d'oranger,

50 do kirsch J. Yersin

25 quarts vin de Sherry; 100 caisses cerises à l'eau de vie

7 pipes genièvre de Hollande; 75 paniers anisette superfine; eau de vie de Gentiane, fromage de gruyère, vieux whisky &c. &c.

Les catalogues seront prêts trois jours avant la vente—Les conditions seront libérales. 11mars

Vitres françaises.

PAR R. B. SYKES.

JEUDI, 17 du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu, au magasin des importateurs, MM. W. P. Vredenburg & Co. No 26 rue de la Vieille Levée—1625 caisses vitres françaises de grandeurs et de qualités assorties.

Les catalogues, donnant les détails et les conditions qui sont libérales, seront prêts trois jours avant la vente. 8 ms

Tabac de Vuelta Abajo, en feuilles.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

VENDREDI, 18 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, au magasin des importateurs, MM. Bynio Bros., No 24 rue Gravier

87 balles tabac de Vuelta Abajo, en feuilles pour capes et tripes.

Vente positive et conditions libérales à la vente.

11 mars

Esclaves de choix, nègres de champ, arrivés directement de la Georgie en parfaite santé et pleinement garantis—Vente à crédit.

PAR JULIAN NEVILLE & Co,

JULIAN NEVILLE, encanteur—Bureau No 11, Commercial Place.

IL sera offert à l'amiable, jusqu'au 15 du courant, soixante-huit nègres de champ de coton, esclaves de choix, attendus vers le 10 du courant. S'ils ne sont pas vendus à cette époque, on les vendra à l'encan le 21 du courant. Une liste et des descriptions complètes seront publiées.

Pour plus de détails et pour les conditions, s'adresser à notre bureau. 1mars—au15

Dolbear's Commercial College, 106, Canal St.

Est maintenant ouvert toute l'année.

Le but de l'éducation qu'on y donne est de permettre à ceux qui la reçoivent d'entrer dans les AFFAIRES, dans une MAISON DE COMMERCE, une BANQUE, ou tout autre établissement; d'ouvrir, fermer et tenir toutes sortes de livres,—pour bateaux, sociétés simples, sociétés compliquées, administration, etc, etc. Il y a neuf salles et des professeurs pour l'ECRITURE, les MATHEMATIQUES, la TENUE DES LIVRES, le FRANÇAIS, l'ESPAGNOL, l'ALLEMAND, l'ANGLAIS, etc. Le collège compte 3,000 de ses anciens élèves, au moins, dans des maisons de commerce de cette ville.

Les négociants s'adressent au collège pour obtenir des commis et des teneurs de livres. Les citoyens et les étrangers sont invités à examiner l'établissement et à juger par eux-mêmes.

Des circulaires, avec les conditions, sont adressées à tous ceux qui le désirent.

14fév—1ms RUFUS DOLBEAR.

CHAPEAUX—2 caisses chapeaux feutres, garnis en soie, hautes formes, mi-formes et canotiers, noirs, ardoises et gris, convenables pour le marché mexicain—Sous les clés de la douane, et à vendre par PAUL JUGE, FAGET & Co,

8mars 27 rue St-Louis

VIEUX CEPS.

CE vin renommé de J. LAUSSEURE & Cie, introduit depuis seulement deux ans dans ce pays, est à peine connu, que déjà d'autres vins inférieurs en qualité sont offerts sous cette dénomination.

Le véritable VIEUX CEPS, dont la qualité supérieure a été reconnue par le congrès des propriétaires et marchands de vins assemblés à Dijon en 1856, est la propriété de MM. J. LAUSSEURE & Cie et porte sur l'étiquette le fac simile de la signature de J. Lausseure et le nom des villes Nuit et Paris; lieux où réside le chef de la maison, ainsi qu'un avis rappelant la médaille qui fut conférée à cette honorable maison par le jury de l'Exposition Universelle de Paris en 1855. En outre, les bouchons sont estampés J. Lausseure & Cie, Vieux Ceps.—Tout autre article qui porte ce nom est une imitation, et par conséquent un attentat à la bonne foi du public.

MM. A. CARRIERE & Co, 25 rue Vieille Levée, sont les seuls agents à la Nouvelle-Orléans et seuls autorisés à vendre le véritable VIEUX CEPS, ainsi que les Bourgognes rouges et blancs et autres vins de J. Lausseure & Co.

ERNEST LAUSSEURE,

20 Beaver street, New-York,

représentant de MM. J. Lausseure & Cie, pour les Etats Unis et le Canada. 8mars—1an 1fyn